MONSIREIGNE

Nos fleurs sont belles

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2018

Les Commissions Municipales

En amont du conseil municipal, interviennent **les commissions municipales**. Dans ces commissions est réalisé le travail de fond des élus. Des propositions concrètes y sont étudiées. Une fois ces propositions finalisées, elles sont présentées au conseil municipal, débattues et votées. Le maire est membre de droit dans chacune de ces commissions.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

***Adjoint responsable* : Joël CHATEIGNER**

- **Entretien - Gestion des bâtiments, des locations :** Christelle CAIGNON - Olivier SACHOT - Anne BRAUD - Nadine GAUVRIT - Yannick BLUTEAU
- **Location des salles (sono, vidéo) :** Gérard PRUGNEAUX - Yannick BLUTEAU - Michel BOCQUIER

VOIRIE - ENVIRONNEMENT - URBANISME - ÉCONOMIE - AFFAIRES SPORTIVES

***Adjoint responsable* : Dominique BROSSEAU**

- **Entretien voirie – Lotissement – Assainissement :** Henri ROBICHON - Vincent ROULLEAU - Olivier SACHOT - Gérard PRUGNEAUX - Joël CHATEIGNER - Christelle CAIGNON
- **Artisanat - Commerce :** Vincent ROULLEAU - Henri ROBICHON - Joël CHATEIGNER
- **Terrain de sports – Entretien - Affaires sportives :** Vincent ROULLEAU - Anne BRAUD

ÉDUCATION - CULTURE - ANIMATION

***Adjoint responsable* : Anne GODREAU**

- **Affaires scolaires :**
  Ecole ab. Billaud : délégué : Gérard PRUGNEAUX
- **Associations locales - Liens** - dont Foyer des Jeunes : Michel GABORIT - Olivier SACHOT
- **Affaires culturelles :** Bibliothèque - Petite Enfance - Bébés lecteurs : Anne BRAUD - Nadine GAUVRIT
- **Accueil de loisirs «Sans Soucis» :** Nadine GAUVRIT - Michel GABORIT
- **Bulletin municipal - Site internet :** Gérard PRUGNEAUX - Nadine GAUVRIT - Anne BRAUD - Michel BOCQUIER
- **Animation-Réception-Fêtes et cérémonies :** Christelle CAIGNON

COMMISSIONS DIVERSES - REPRÉSENTATIONS - PARTICIPATION

- **Communauté de Com. Pays de Pouzauges :** Le maire Michel BOCQUIER et le 1er adjoint Joël CHATEIGNER
- **Commission Finances – Dossiers subventions :** Michel BOCQUIER - Anne GODREAU - Michel GABORIT - Henri ROBICHON
- **Personnel municipal :** Michel BOCQUIER - Michel GABORIT
- **Matériel municipal :** Olivier SACHOT - Yannick BLUTEAU

Nous avons des représentants - au **SYDEV (Syndicat D'Equipement et d'Energie de la Vendée)** - au **Syndicat d'eau (Vendée Eau : Nantaise des eaux)** - au **CCAS (Centre communal d'Action Sociale)** - à la **Société Publique Locale** (Agence de service aux collectivités locales de Vendée ASPL) et à **l'AG des collectivités actionnaires** - à **Novaliss** - à **E-collectivités Vendée** - au **Comité des Fêtes de Monsireigne** - à **l'Office de Tourisme** - aux **Sentiers pédestres (Ass. Sent. Pays Pouz.)** - au **Comité de Jumelage Puertollano** – un **Correspondant Défense** - à la **Commission administrative des listes électorales** - à la **Commission communale des impôts indirects** - à **l'organisation du Téléthon.**

Le Mot du Maire

Chères Sirénémontaines,
chers Sirénémontains,

Cette année 2017 a été riche en bouleversements politiques : la présidentielle, les législatives, les réformes en cours ou programmées, la réorganisation de nos territoires, … Pour ma part, je laisserai ces analyses aux hautes sphères et me contenterai, en ouverture de notre traditionnel bulletin municipal, de vous parler de bonne volonté et de bon sens rural. C'est sans doute de cela dont nous avons le plus besoin…

Être responsable tant au niveau professionnel qu'associatif ou politique, n'est pas chose aisée dans notre société. Il nous faut être les «couteaux suisses» de la ruralité, cherchant sans cesse à trouver des solutions à tout, en dépit des contraintes… et être en première ligne pour faire face aux attentes, parfois au désarroi de nos concitoyens.

Quant aux moyens financiers pour accomplir au mieux nos missions : il faut composer avec des dotations de l'Etat en baisse depuis plusieurs années et des difficultés locales parfois inattendues. Les embûches ne doivent pas être un prétexte pour nous lamenter, mais au contraire une opportunité pour nous remettre en cause et innover. L'exigence n'ôte rien à la passion. Le Conseil Municipal a la ferme intention d'être économe sur le budget de fonctionnement. Nous voulons continuer d'entretenir, rénover et développer notre commune car ne pas le faire serait laisser se dégrader notre patrimoine, nos réseaux et constituerait une «dette à retardement» pour la génération suivante. Il en va de l'attractivité même de notre commune.

C'est dans cet esprit qu'en 2017, de nombreux chantiers ont été réalisés. La station d'assainissement collectif est maintenant fonctionnelle avec ses trois bacs à roseaux, les trois lagunes conservées et la noue. A ce sujet, une matinée porte ouverte vous est proposée le samedi 14 avril en matinée. La rénovation complète de la partie restaurant «Le Cap» en collaboration avec le gérant Cyril Onfroy, a été finalisée pour les fêtes de fin d'année. L'amélioration de la sécurité dans le village du Petit Clou est fonctionnelle. La couverture complète de l'église est sur le point de s'achever.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à notre nouveau médecin Adriana Popescu, originaire de Roumanie. Elle a déjà exercé en France. Je la remercie d'avoir accepté de s'installer dans notre cabinet médical.

Rendez-vous
aux vœux de la Municipalité
le Vendredi 19 janvier à 18h30

Quant au devenir de nos bâtiments municipaux, dans le cadre de divers débats menés en 2017, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la vente de la bibliothèque et de la maison d'habitation attenante, le 23 mai dernier. Un compromis a été signé en décembre et la vente sera, selon toute vraisemblance, actée en mars prochain. La bibliothèque va être transférée dans l'actuel foyer des jeunes. Ce dernier risque d'être remis dans la salle attenante, dite salle 3.

La réflexion sur d'autres bâtiments va se poursuivre. Dans un souci d'économie, nous allons revoir les frais de fonctionnement de nos différentes salles.

Pour terminer, je remercie personnellement toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune pour qu'elle conserve son dynamisme et son attractivité : élus, agents, bénévoles, responsables d'associations, jeunes et moins jeunes... Notre commune rurale est une richesse en termes de bénévolat et de proximité. Je mesure au quotidien tout ce que vous accomplissez pour les autres dans vos associations, tant au niveau culturel que sportif.

Que vous soyez commerçants ou artisans, vous contribuez à notre dynamisme et apportez un service de proximité essentiel pour nos habitants.

Bienvenue à celles et ceux qui sont venus habiter chez nous cette année 2017.

Je vous invite vivement à lire les «Dix règles d'or du bon Sirénémontain» (p.59). Il faut parfois juste un peu de bonne volonté pour rendre la vie collective plus agréable.

Vous le voyez, la Municipalité entend perpétuer les liens essentiels qui existent entre nous… Ces liens précieux sont fondés sur la confiance et le respect, qui ne sont pas, je l'espère, des vains mots …

Pour terminer ces quelques lignes, je voudrais vous exprimer tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Avec une pensée particulière pour celles et ceux qui ont vécu un deuil, une séparation, la maladie, la solitude, un accident de la vie … A tous, une année 2018 que nous espérons apaisée, plus juste, plus solidaire, une année d'optimisme, en faisant confiance aux lendemains. Ne subissons pas mais construisons ensemble ce que nous voulons, en étant des acteurs citoyens. En ces temps de souhaits, on peut toujours compter sur l'avènement d'un messie pour changer notre monde, mais que chacune et chacun le porte en soi comme un signe d'Espérance !

Avec mon dévouement,

Michel Bocquier

Le Maire,
les conseillers municipaux
et le personnel communal
de Monsireigne vous présentent
leurs Meilleurs Vœux
pour l'année 2018

Sommaire

LA VIE COMMUNALE

- Les commissions municipales Couv.2
- Le mot du Maire 1
- Vœux et Sommaire 2
- Infos diverses 3
- Compte Administratif 2016 4
- Le budget 2017 6
- Les séances du Conseil Municipal 7
- Les subventions et participations 19
- Lotissement des Acacias 19
- Commission Bâtiments 20
- Commission Voirie 21
- Commission Éducation - Culture - Animation 22
- Permis de construire 23
- État-civil 2017 23
- Tarifs communaux 2018 24
- Liste des assistantes maternelles 25
- Médaille de la Famille Française 25
- Le personnel communal 25
- Accueil de Loisirs «Sans Soucis» 26
- Petite Enfance 27
- Bibliothèque 28
- Bébés lecteurs 28
- Téléthon 29
- Commerçants, entreprises, professions libérales 30

LA VIE ASSOCIATIVE

- Tableau des associations 31
- Les Bouchons de l'Avenir 32
- Le BoupèreMonProuant Football Club 32
- Alouette Basket 33
- Le Club de Palets 33
- VBS : Le volley-ball sirénémontain 34
- Badminton Loisirs Sirénémontain 34
- Entente Pongiste St-Prouant-Monsireigne 35
- La Société de Chasse 35
- Foyer des Jeunes 36
- UNC 39-45, AFN, Soldats de France 36
- École Abbé A. Billaud 37
- Le Comité des Fêtes 40
- La Perche du Bocage 41
- Vent de Scrap 41
- Château du Bois-Tiffrais 42
- Le Club du Temps Libre 43
- Les Doigts de Sirènes 43
- Paroisse St Joseph des Monts et Vallées 44
- Transport solidaire 45
- Gym Douce 45
- ADMR 46

LA VIE INTERCOMMUNALE

- Que fait la Communauté de Communes 47
- Permanences assurées à la Maison de l'Intercommunalité 48
- La Maison de Services au Public (MSAP) 48
- Maison Départ. des Solidarités et de la Famille 49
- Mission Locale Haut-Bocage 49
- Clic 50
- Don du sang 50
- FNATH 51
- Association Départ. des Conj. Surv. et Par. d'Orph. 51
- Association Valentin Haüy 52
- L'Outil en Main 52
- SIAP de Rochereau 52
- Laboratoire de l'Environnement 53
- Scom 54
- Novalis et Horizon Emploi 55
- Comité de Jumelage 56
- Amad 56
- Rétrospective 2017 57
- Agenda 58
- Les 10 Règles d'Or 59
- Carte centre-bourg 60

IMPRIM'VERT® FI CHANTONNAY - Tél. 02 51 94 30 42 - Fax 02 51 46 80 14 - contact@fi-imprimerie.fr

Infos diverses...

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 14H à 18H.
En cas d'impossibilité, vous pouvez venir le matin, en téléphonant au préalable.
Tél : 02.51.66.41.07 – Fax : 02.51.64.02.94
E-mail : mairie@monsireigne.fr

OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 13H30 à 16H00
(le samedi 9H – 11H30)
Horaires de levée du courrier :
du lundi au vendredi 15H30, le samedi 11H30.

La gérante de l'agence postale communale est à votre disposition pour vous proposer les différents services suivants :

- les services financiers : retraits de dépannage compte chèque postal (CCP) et Caisse Nationale d'Epargne (CNE), versements d'espèces et de chèques sur CCP et CNE, émission de mandat-cash ordinaire, prise de rendez-vous auprès de nos conseillers 02.51.66.41.00
- les services du courrier : vente de prêt à poster : emballage colissimo prépayés (différents formats), emballages chronopost, enveloppes prépayées (différents formats), lettres suivies, vente de timbres poste ordinaires ou «beaux timbres», réservation philatélique, envoi du courrier, de colis, en recommandé, retrait des instances des objets avisés par votre facteur.

La Poste espère que les habitants de Monsireigne se mobiliseront pour effectuer leurs opérations postales dans leur agence **afin de faire vivre ce service de proximité.**

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi de 15H30 à 17H et le samedi de 10H30 à 12H.

DEMANDES D'EMPLOI

Pour toutes vos démarches et recherches d'emploi l'inscription se fait en ligne sur **www.pole-emploi.fr**

VOS DROITS ET VOS DÉMARCHES

La première réponse à vos questions sur internet **service-public.fr**, par téléphone ☎ 3939

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Toutes les personnes arrivant sur la Commune doivent venir en Mairie pour :
- présenter le livret de famille ou une pièce d'identité
- s'inscrire sur les listes électorales
Les personnes qui quittent la Commune doivent donner leur nouvelle adresse.
Une inscription au SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères) est obligatoire à votre arrivée sur la commune, afin de créer votre dossier.

ATTENTION AUX NUISANCES CANINES

Est réputé nuire au voisinage, l'animal qui circule sans être tenu en laisse, qui a causé une quelconque dégradation, qui a mordu une personne, qui présente un comportement menaçant **ainsi que l'animal dont les excréments ont souillé les espaces collectifs ou dont les cris répétés sont audibles d'un espace collectif ou d'un logement voisin.**
C'est en respectant ces quelques règles, que le bien être et la sécurité de tous pourront être respectés.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les demandes de C.N.I. sont désormais effectuées dans les mêmes communes que les passeports (voir ci-dessous)

Un formulaire de demande est à retirer en mairie avec la liste des documents à fournir.

Pour ceux qui le souhaitent, une pré-demande peut être effectuée en ligne : **https://predemande-cni.ants.gouv.fr**

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Les demandes de passeport biométrique sont établies par les communes suivantes **(les plus proches de Monsireigne) :** La Roche sur Yon, Les Herbiers, Chantonnay, Fontenay le Comte, La Châtaigneraie, **Pouzauges (prendre rendez-vous au 02.51.57.01.37)**

PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 6 juin 2017, les demandes de renouvellement du permis de conduire sont à effectuer sur le site : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr
Pour les usagers ne disposant pas d'un équipement informatique, un point numérique est installé dans le hall de la préfecture et des sous-préfectures.

CARTES GRISES

Depuis le 6 novembre 2017, les demandes de duplicata ou de modification de carte grise sont à effectuer sur le site : https://immatriculation.ants.gouv.fr
Pour les usagers ne disposant pas d'un équipement informatique, un point numérique est installé dans le hall de la préfecture et des sous-préfectures.

NUMÉROS UTILES EN VENDÉE

- Appel d'urgence européen : 112
- CPAM 36 46
- Dépannage électricité : 09 726 750 85
  Conseil 24h/24h : 0810 333 085
- Garde des médecins : 02.51.44.55.66 la nuit de 20 H à 8 H, le samedi à partir de 12H, le dimanche et les jours fériés
- Garde des pharmacies : 32 37
- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Préfecture : 02.51.36.70.85
- S.A.M.U. : 15
- Nantaise des eaux : 0969 320 404

LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.
Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et en dernière étape la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, CAP, BEP, BAC, inscription en faculté…).
Pour tout renseignement, veuillez contacter le Centre du Service National d'ANGERS au 02.44.01.20.50 ou par le site **www.defense.gouv.fr/jdc** (fiche contact)

Compte Administratif 2016

COMMUNE - RÉALISATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	Montant	%	Dépenses	Montant	%
013 - Remb. sur rémun. personnel	1 965,43	0,25 %	011 - Charges à caractère général	211 312,85	37,06 %
70 - Produits des services du domaine	65 478,94	8,24 %	012 - Charges de personnel	158 630,49	27,82 %
73 - Impôts et taxes (1)	301 644,48	37,94 %	014 - Atténuation fr produits	408,00	22,35 %
74 - Dot. et Participations (2)	225 063,75	28,31 %	65 - Autres charges gest. cour.	127 425,87	3,95 %
75 - Autres produits gestion cour.	50 882,50	6,40 %	66 - Charges financières	22 492,95	8,75 %
76 - Produits financiers	2,28	0,00 %	042 - Opérations d'ordre	49 853,43	0,07 %
77 - Remb. assur. et cessions	18 057,35	2,27 %			
002 - Excédent de fonct. 2015	119 387,52	15,02 %			
042 - Amortissement subvention	12 628,55	1,59 %			
Total	**795 110,80**	**100,00 %**	**Total**	**570 123,59**	**100,00 %**

Excédent de fonctionnement 224 987,21 €

(1) Dont détail des contrib.directes

- Taxe d'habitation 122 167
- Foncier bâti 66 929
- Foncier non bâti 34 641
- Att. de comp. T.P. 7 922
- Droits de mutation 32 660
- Fonds de pér. ress. intercommunales 36 150

(2) dont détail des compensations de l'Etat

- Dot. National de Péréquation.....18 143,00
- Compensation au titre de la T.P. 100,00
- Compensation exonéation T.F. 6 600,00
- Compensation exonération T.H. 9 027,00
- Dotation Forfaitaire.....118 432,00
- Dotation de Solidarité Rurale.....46 959,00
- Dotation élu local.....2 895,00
- Fonds dép. de péréq. de la T.P. 3 865,04

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	Montant	%	Dépenses	Montant	%
FC TVA	33 454,14	16,83 %	Remboursement emprunts + cautions	96 879,51	36,42 %
Subvention voirie	22 170,69	11,15 %	Acquisitions diverses	13 829,85	5,20 %
Subvention salle de sports	34 801,50	17,51 %	Voirie	28 612,80	10,76 %
Affectation	25 651,85	12,90 %	Salle de sports	52 556,01	19,76 %
Emprunts voirie, salle de sports	20 000,00	10,06 %	Travaux divers bâtiments	2 536,44	0,95 %
Dépôts et cautionnement reçus	450,00	0,23 %	Terrain stabilisé	8 876,76	3,34 %
Taxe d'aménagement	689,67	0,35 %	Participation achat remorque	1 250,00	0,47 %
Opération d'ordre (sortie actif)	26 473,95	13,32 %	Amortissement	123,73	0,05 %
Amortissement	23 379,48	11,76 %	Opérations d'ordre	10 373,95	3,90 %
Transfert sur le budget annexe lotissement des Acacias	11 616,84	5,84 %	Travaux en régie	2 130,87	0,80 %
			Déficit	48 831,05	18,36 %
Participation Badminton	100,00	0,05 %			
Total	**198 788,12**	**100,00 %**	**Total**	**266 000,97**	**100,00 %**

Déficit 67 212,85 € - restes à réaliser - 18 475,58 € soit 48 737,27 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - recettes

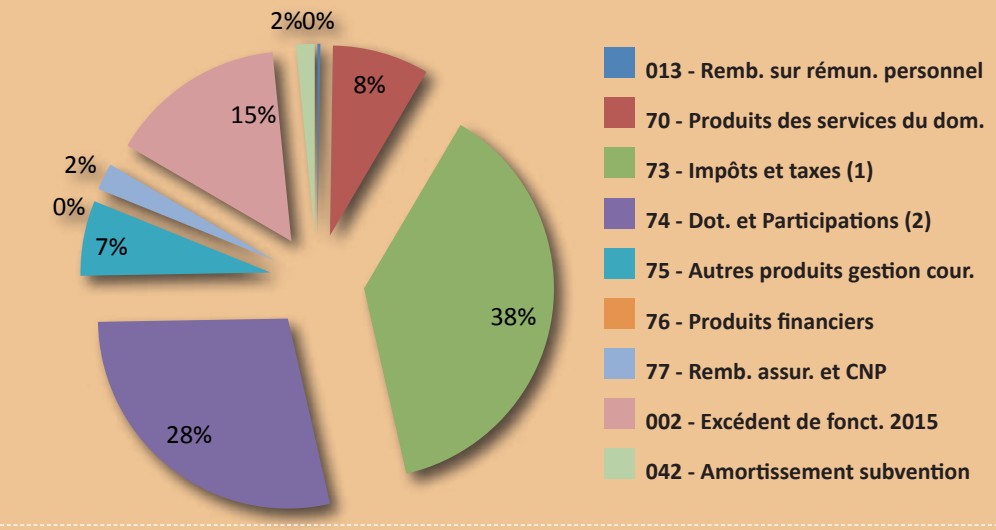

SECTION DE FONCTIONNEMENT - dépenses

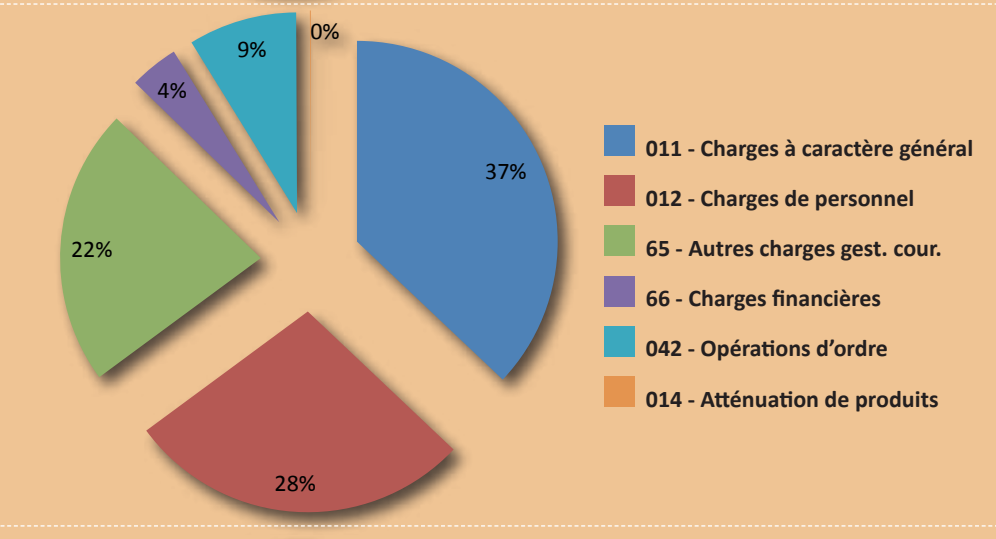

SECTION D'INVESTISSEMENT - recettes

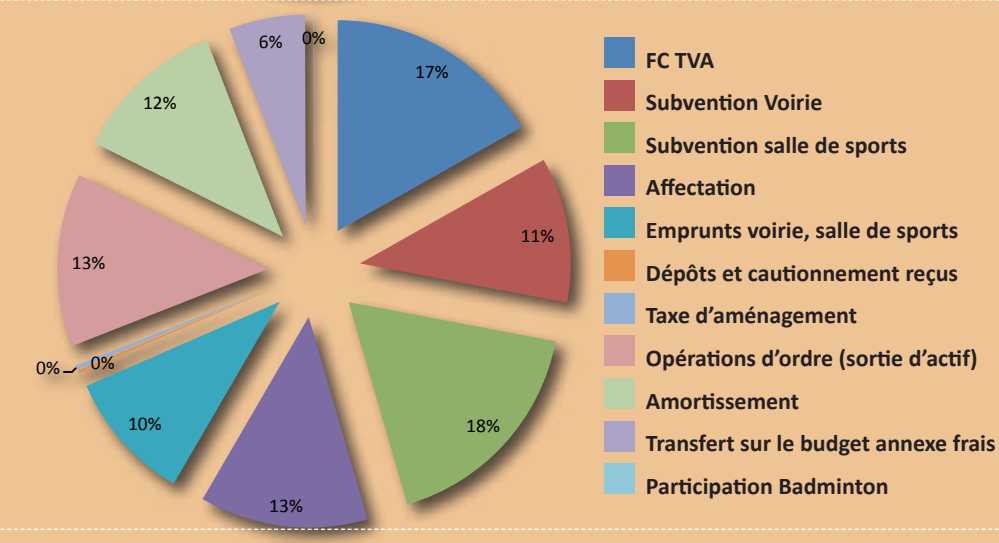

SECTION D'INVESTISSEMENT - dépenses

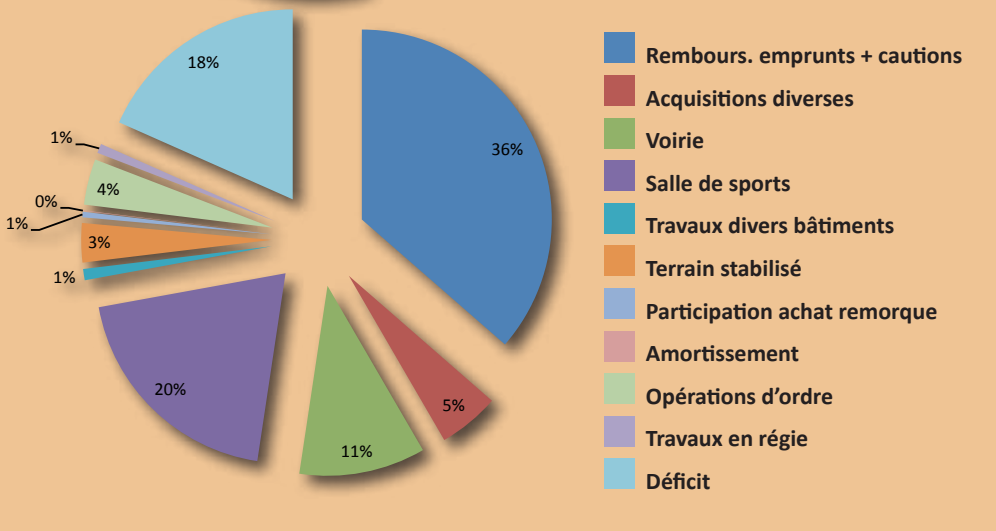

Le budget 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	Montant	%	Dépenses	Montant	%
70 Produits des services du domaine	55 535,00	7,06 %	011 Charges à caractère général	219 089,94	27,87 %
73 Impôts et taxes	294 595,00	37,47 %	012 Charges de personnel	173 030,00	22,01 %
74 Dotations, subventions et Part.	227 885,00	28,99 %	014 - Dégrèvements jeunes agric.	500,00	0,06 %
75 Autres produits de gest. Courante	30 530,00	3,88 %	65 - Autres charges de gestion courante	123 400,00	15,70 %
013 Remb. sur rém. du personnel	1 200,00	0,15 %	66 - Charges financières	20 700,00	2,63 %
042 Opérations d'ordre	125,00	0,02 %	023 - Virement à la section d'investis.	225 900,00	28,74 %
002 Excédent 2016 reporté	176 249,94	22,42 %	042 - Opérations d'ordre	23 500,00	2,99 %
TOTAL	**786 119,94**	**100,00 %**	**TOTAL**	**786 119,94**	**100,00 %**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	Montant	%	Dépenses	Montant	%
Subvention voirie	44 198,00	13,74 %	Emprunts+cautions	80 180,00	24,93 %
Virement de la section de fonction.	225 900,00	70,23 %	Acquisitions diverses	19 700,00	6,12 %
Opérations d'ordre	23 500,00	7,31 %	Voirie	171 342,00	53,27 %
FC TVA	27 111,00	8,43 %	Aménagement zone de loisirs	15 290,00	4,75 %
Taxe d'aménagement	400,00	0,12 %	Bâtiments	35 000,00	10,88 %
Produits des cessions d'immobil.	200,00	0,06 %	Amortissement	125,00	0,04 %
Dépôts et cautionnements reçus	328,00	0,10 %			
Total	**321 637,00**	**100,00 %**	**Total**	**321 637,00**	**100,00 %**

Les séances du Conseil Municipal

Le compte-rendu de chaque réunion est à votre disposition dans le hall de la mairie ou sur le site internet www.monsireigne.fr

PRINCIPALES DÉCISIONS ET INFORMATIONS

Séance du 17 janvier
13 Présents

RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL DE M. PIERRICK OUVRARD, MÉCANICIEN

Le bail actuel se termine le 28 février 2017. Mr Pierrick OUVRARD a informé le conseil de son souhait de renouveler la location de l'atelier relais, situé au 7 rue de Rochereau, à compter du 1er mars 2017.

Le conseil autorise Mr le Maire à signer un acte authentique de renouvellement du bail, pour une nouvelle durée de 9 ans, qui commencera à compter du 1er mars 2017 et qui reprendra les mêmes charges et conditions que le bail renouvelé. Le montant du loyer variera en fonction de l'indice de référence des loyers commerciaux. Il passera à 463.55 € H.T.

MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les tarifs de maintenance de l'éclairage public ont été actualisés de 1.8 % par le SYDEV. Le tarif de base passe de 11.60€ à 11.80€. Le montant de la contribution communale 2017 sera de 2 135.80€ pour un forfait de trois visites et de 181 points lumineux.

Par ailleurs, le SYDEV propose une convention annuelle unique pour les travaux de rénovation programmée et les éventuels travaux de rénovation suite aux visites de maintenance de l'année 2017, avec un montant budgétaire maximum défini. Le conseil décide de prendre une délibération pour autoriser le Maire à signer cette convention, dans la limite d'un montant maximum de 2 500€. Le Sydev pourra engager automatiquement des travaux de rénovation dans la limite de ce montant.

MARES CHEMIN DE LA ROCHE BATIOT

Mr Joël CHATEIGNER, a donné le compte rendu de la rencontre qui a eu lieu le mardi 10 janvier, avec l'Agence de l'eau et la Police de l'eau, étaient également présent Mr le Maire. Le Syndicat d'eau de Rochereau sera le porteur du projet. Deux mares seront créées de 1 000 m² au total. Elles seraient implantées sur le terrain le long du chemin de la Roche Batiot (à gauche), terrain dont la commune est propriétaire. Elles serviraient de bassin d'orage pour l'eau pluviale d'une partie du bourg. L'idée d'en faire une réserve pour un arrosage éventuel du terrain de football, après étude, est laissée sans suite pour l'instant. La police de l'eau n'est pas favorable, face à l'investissement nécessaire et la réserve en eau ne sera pas suffisante. Il n'y aurait qu'un mètre d'eau dans chacune des mares. D'autre part, le terrain étant perméable, de l'argile pourrait être ramenée pour l'étanchéité des ouvrages. Les travaux se feraient à l'automne 2017.

REGROUPEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX. LE POINT

Suite à des entrevues avec le Conseil départemental et la Sous-Préfecture (mardi dernier suite à la rencontre avec le Sous-Préfet à la Communauté de Communes), il est acté que ce projet doit passer par la Communauté de Communes pour prétendre à des subventions. La commune reste toujours maître d'ouvrage du projet.

RAPPEL : Le conseil partirait vers le rassemblement de différents services (cabinet médical, bibliothèque, relais paroissial) à la place des différents immeubles (dits ensemble Barreau) en face de la mairie, à gauche en montant la rue de Rochereau). L'Agence postale pourrait être installée dans la mairie avec quelques aménagements.

Afin de faciliter la réflexion, le conseil pourrait dans un premier temps faire appel au CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée). Leurs conseils sont gratuits. La commune leur verse une subvention chaque année.

Ensuite la commune pourrait travailler avec la SPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée. C'est un organisme départemental dont la commune est actionnaire et qui pourrait préparer l'appel d'offres pour désigner un architecte. Cette Société a déjà suivi le dossier du Lotissement des Acacias.

Après délibération, le conseil décide, dans un premier temps, de consulter le CAUE. La commission bâtiments sera invitée au rendez-vous.

INSTALLATION D'UN VIDÉOPROJECTEUR DANS LA SALLE 1 DU FOYER RURAL

Mr Gérard PRUGNEAUX a demandé un devis complémentaire nécessaire pour l'installation d'un vidéoprojecteur fixe au plafond, de la salle N°1 du foyer rural. Son montant est de 175.16€ TTC.

Ce devis a été validé. Un caisson en contreplaqué a été faite par l'entreprise H.M Menuiseries afin de protéger le matériel.

Séance du 21 février

11 Présents

VOTE DES SUBVENTIONS

La commission budget-dossiers de subventions s'est réunie le jeudi 14 février. Le conseil municipal après avoir pris connaissance des propositions faites par la commission les valide comme indiqué dans la page des subventions.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE MONSIREIGNE, EN CONTRAT D'ASSOCIATION

En 2016 une somme de 64 602€ a été attribuée à l'OGEC. Cette somme représentait une participation de 666€ par élève pour 97 élèves domiciliés et scolarisés à Monsireigne, sur 98 inscrits à la rentrée.

Pour cette année 2017, suite à l'entrevue de samedi dernier entre une responsable de l'OGEC et la commission municipale éducation, la demande de subvention de l'école s'élève à 62000€ pour 89 élèves de Monsireigne sur les 90 inscrits au 10 octobre 2016, soit 696,63€ par élève.

A l'unanimité, le conseil décide de verser cette somme, en trois fois.

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE DEUX ENFANTS DE MONSIREIGNE QUI SERAIENT SCOLARISÉS À L'ÉCOLE PRIVÉE DE SAINT-PROUANT

Mr le Maire indique que le conseil municipal de Saint-Prouant, réuni le 24 janvier dernier, n'a pas souhaité participer aux dépenses de fonctionnement des nouveaux enfants scolarisés à l'école privée et domiciliés hors commune, même si un membre de la fratrie y est déjà scolarisé.

Deux familles de Monsireigne qui ont chacune un enfant scolarisé à l'école privée de Saint-Prouant et qui comptent inscrire chacune un nouvel enfant à la rentrée de septembre prochain ou plus tard, ont demandé à la commune de participer financièrement.

Mr le Maire, après avoir donné toutes les explications nécessaires demande au conseil son avis.

Après un vote à bulletins secrets, le conseil :

- Par 3 Oui, 7 Non et 2 blancs refuse de participer aux dépenses de fonctionnement de l'école privée de Saint-Prouant, pour ces enfants de Monsireigne qui seraient scolarisés à la rentrée de 2017 ou plus tard.
- Indique que toute famille résidant sur Monsireigne demandant à scolariser son (ou ses) enfants dans une autre école que celle de la commune (publique ou privée) doit fournir aux directeurs de ces autres écoles une attestation stipulant que la commune de Monsireigne s'engage à payer les frais de fonctionnement demandés par la commune en question ou l'OGEC (l'Organisme de Gestion) de l'école privée en question.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2016 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

- Lotissement du Cormier : La section de fonctionnement présente un excédent de fonctionnement de 24 613,80€ et celle d'investissement un déficit de 23 382,64€. L'excédent global est de 1 231,16€.
- Lotissement des Acacias : La section de fonctionnement s'équilibre pour 155110,78€. La section d'investissement est en excédent pour un montant de 37273,86€. Ces crédits seront repris au budget pour régler diverses dépenses qui seront mandatées après la réception des travaux.
- Assainissement : L'excédent de fonctionnement est de 99 185,34€. La section d'investissement présente un excédent de 1959,82€ et un déficit de 78279,24€ en restes à réaliser. Le conseil décide d'affecter la somme de 76319,42€ en section d'investissement pour couvrir le déficit. Le solde, soit 22865,92€ sera repris au compte 002 du budget 2017.
- Gestion des Activités Commerciales : L'excédent de fonctionnement est de 5807,25€. La section d'investissement est déficitaire pour 999,50€. L'affectation sera de 999,50€ et la somme de 4807,75€ sera reportée en excédent de fonctionnement au budget primitif 2017.
- Commune : Le compte administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement de 224987,21€. La section d'investissement présente un déficit de 67212,85€ et un excédent de restes à réaliser de 18475,58€. Une somme de 48737,27€ est affectée en section d'investissement pour couvrir le déficit. Le solde disponible, soit 176249,94€ sera reporté en excédent de fonctionnement au budget 2017.

Tous ces comptes ont été votés par le conseil.

Les comptes de la commune sont tenus en partie double à la fois par la collectivité et par la Trésorerie. Les comptes de gestion du receveur sont conformes aux comptes administratifs.

CESSION DE CHEMIN À MOQUE-SOURIS ET ACHAT DE TERRAIN

Mr le Maire rappelle au conseil que Mr Henry SECHET gérant de la «SCI St-Laurent» proprié-

taire des bâtiments (maisons, chenils, hangar…) et des terrains attenants au lieu-dit «Moque-Souris», souhaite acheter un tronçon de voie communale N° 102 de Moque Souris, qui dessert et traverse sa propriété. Cette voie est en 1ère partie bitumée, la 2ème qui conduit à la passerelle est utilisée par les randonneurs comme sentier pédestre et cycliste. En contrepartie, Mr SECHET s'engage à créer un sentier qui jouerait le même rôle. Les frais occasionnés (travaux de construction du dit sentier, bornage, frais d'actes seront intégralement à la charge de la SCI Saint-Laurent).

Par courrier reçu le 9 février dernier, Mr SECHET confirme son intention de céder une bande de terrains de 4 m, à des fins de sentier piétonnier à la commune de Monsireigne. Ces terrains sont référencés en partie : ZT 30, ZT 31, ZT 33, ZT 139, ZT 140.

Cette cession sera concédée à prix égal entre la cession d'un tronçon de voirie communale N°102 et la bande de terrain de 4 m.

Le conseil après un vote à bulletins secrets et par 12 Oui :

- accepte la cession à la SCI St-Laurent, d'un tronçon de la voie communale N°102 à Moque Souris et décide de le déclasser en vue de sa vente pour le prix de 100 €,
- accepte l'achat d'une bande de terrain de 4 m dans les parcelles ZT 30, 31, 139 et 140, pour le prix de 100 €,
- dit que les frais de bornage, de documents d'arpentage, de frais d'actes notariés, de terrassement coupe et enlèvement des arbres seront à la charge de la SCI St-Laurent, représentée par Mr Henry SECHET.

ACHAT ÉVENTUEL DE TERRAIN AU DÉPARTEMENT (CARREFOUR ROUTE DES SALINIÈRES, ROUTE DE RÉAUMUR)

Mr le Maire rappelle au conseil le souhait de la commune, d'acheter au Département, la parcelle AB 334, d'une superficie de 29 m², située au carrefour de la route de Saint Prouant (RD 113) avec la route des Salinières, pour un projet d'aménagement de carrefour.

Par courrier du 24 janvier dernier et après consultation de France Domaine, le Département propose au conseil de le céder pour un montant de 80 €.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- décide d'acheter au Département, la parcelle AB 334, d'une contenance de 29 m², pour le prix de 80 €,
- dit que les frais de notaire seront à la charge de la commune,
- donne pouvoir au Maire ou à un adjoint de signer l'acte à intervenir, en l'Office notarial de Pouzauges,
- décide d'inscrire par anticipation au vote du budget 2017, une somme de 330 € à l'article 2112 de l'opération 61 pour l'achat de cette parcelle.

ACHAT D'UNE BANDE DE TERRAIN DEVANT L'ANCIENNE MAISON PERROCHEAU RUE DU PUITS BERNIER

Mr le Maire informe le conseil que la maison cadastrée section AB 580p, située 23 rue du Puits Bernier à Monsireigne va être vendue prochainement. Avant que la cession ne se fasse chez le notaire, Mr le Maire propose au conseil que la commune négocie une bande de terrain devant cette maison, afin de régulariser l'empiétement de la route sur une propriété privée. Le notaire désigné pour cette vente est Me Manuella CHATEIGNER de l'Hermenault.

Le conseil à l'unanimité :

- Accepte l'achat d'une bande de terrain de la parcelle AB 580p, pour le prix de 950 €,
- Dit que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune,
- Donne pouvoir au Maire ou à un adjoint de signer les documents à intervenir ainsi que l'acte dans l'office notarial de l'Hermenault,
- Décide d'inscrire par anticipation, au vote du budget 2017, une somme de 1 520 € à l'article 2151-61 pour l'achat de cette bande de terrain.

LOCATION DU BAR ET DE L'ANCIENNE ÉPICERIE POUR LE MOIS DE JANVIER 2017 ET OUVERTURE DE CRÉDITS AU BUDGET GESTION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Mr le Maire informe le conseil que Mr CASTAGNE a été remplacé par Mr Cyril ONFROY au 1er février 2017. Mr CASTAGNE ayant eu une activité professionnelle très réduite en janvier 2017 demande à ce que la commune n'émette pas de titres de recettes pour ce mois, soit location du bar restaurant : 176,60 € H.T. - 211,92 € TTC - et de l'ancienne alimentation pour 103,89 € - 124,67 € TTC.

Le conseil après en avoir délibéré, dit que les titres seront émis pour le mois de janvier 2017.

OUVERTURE DE CRÉDITS AU BUDGET COMMUNAL

Aménagement du parking du cimetière protestant : L'entreprise MARY a transmis un devis pour faire l'accès et le parking.

Aménagement autour du panneau associatif de l'entrée du bourg : Michel GABORIT informe le conseil qu'un devis a été demandé à l'entreprise DEVANNES des Herbiers, pour poser des pavés en granit autour du panneau. Montant 501,60 € TTC. Les employés municipaux feront le fleurissement des lieux.

Pour payer ces dépenses, le conseil décide d'ouvrir des crédits avant le vote du budget, au c/2128/62 pour un montant global de 3 000 €.

STATIONNEMENT INTERDIT SUR LA VOIE COMMUNALE 301 À LA LOURAIE ET À LA BERTHELIÈRE

Pont de la Louraie : Pour la sécurité des personnes (pêcheurs, promeneurs particulièrement), la commune doit faire le nécessaire pour que les voitures ne stationnent pas sur le pont de la Louraie, de même qu'en bordure et sur la chaussée de part et d'autres des parcelles avant le pont. Le conseil décide d'interdire le stationnement avant le Pont de la Louraie sur une distance d'environ 160m. Un arrêté du Maire sera pris et la signalisation adéquate sera installée. Un parking est à la disposition des pêcheurs quelques 150 mètres plus haut au lieu-dit La Morlière sur la commune de SIGOURNAIS. Des panneaux d'indication de ce stationnement sécurisé seront réalisés par les AAPPMA du BOUPERE et de CHANTONNAY.

Pont de la Berthelière : Le SCOM rencontre régulièrement des problèmes dans le fond du village. Les stationnements des randonneurs ou pêcheurs contraignent le SCOM à effectuer une marche arrière. De ce fait, le conseil décide également d'interdire le stationnement dans ce lieu.

CAUE CONSEIL EN URBANISME

Une rencontre a eu lieu le mercredi 8 février avec le CAUE (Mr BAZIN) concernant l'avenir de nos bâtiments communaux. Etaient présents Mr le maire, Mrs Joël Chateigner et Henri Robichon. Mr Bazin viendra en mairie, le jeudi 23 février pour visiter l'intérieur des bâtiments en question. Il présentera ses premières réflexions devant la commission Bâtiments, le mercredi 5 avril, à 18 h 30.

Séance du 29 mars

12 Présents

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE CHAVAGNES-LES-REDOUX, ST-PROUANT

Le conseil accepte, à l'unanimité, les participations demandées :

- par la commune de Chavagnes-les-Redoux, soit une somme de 6 661,50 € représentant un coût de 666,15 € x 10 élèves scolarisés pour l'année scolaire 2016/2017 à l'école publique du Figuier,
- par la commune de St-Prouant, pour 14 enfants inscrits à l'école Isaac Potet pour l'année scolaire 2016/2017. Le coût de fonctionnement d'un élève est de 757 € pour cette période, soit un total de 10 598 €.

RAPPEL : Une convention de participation aux dépenses d'investissement a été établie entre la commune de St-Prouant et celle de Monsireigne en 2012. Le montant de la participation relative à cette convention pour 2017 s'élève à 1 896 €.

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR UN ÉLÈVE SCOLARISÉ EN ULISE-ÉCOLE (CLASSE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE) À POUZAUGES

Cette participation incombe aux communes n'ayant pas de structure adaptée pour l'accueil de ces élèves. Monsieur le Maire propose de contribuer à hauteur de la participation de la commune aux charges de l'école Abbé Billaud, soit 696,62 € pour 1 élève. Après délibération et à l'unanimité, le conseil donne son accord sur cette participation qui sera versée à l'OGEC de l'école Notre-Dame de Pouzauges.

LIGNE DE TRÉSORERIE

En attendant le versement des subventions accordées pour les travaux d'extension de la lagune (Construction de trois bacs à roseaux), le conseil, lors de sa réunion du 21 février, a décidé de demander à deux banques, une ligne de trésorerie de 100 000 €.

Mr le Maire présente les deux propositions reçues. A l'unanimité, le conseil retient celle du Crédit Agricole Atlantique Vendée, basée sur l'Euribor 1 mois moyenné + marge 1,10 %. Les frais de dossier sont de 200 €.

VOTE DES BUDGETS

Lotissement du Cormier : Il s'équilibre en section de fonctionnement pour 95 713.80 €. La section d'investissement est équilibrée pour 138 382.64 €.

Lotissement des Acacias : Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 201 488,86 € et en section d'investissement à 192 273,86 €. Compte-tenu de la vente d'un lot, une somme de 15 000 € a été inscrite en dépenses d'investissement pour rembourser, par anticipation, une partie du capital de l'emprunt de 192 000€.

Gestion des Activités Commerciales : Ce budget s'équilibre en section de fonctionnement à 13 732,75 €. La section d'investissement est équilibrée à 1 280,50 €.

Assainissement : Les comptes du budget 2017 sont équilibrés en section de fonctionnement à 59 304,92 € et en section d'investissement à 492 337,64 € avec les restes à réaliser.

Commune : Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 786 119,94 € et en section d'investissement à 418 224,27 € avec les reports. Le conseil a budgétisé, entre autres, les travaux de sécurisation de la traversée du Petit Clou.

L'ensemble des budgets a été voté à l'unanimité, sauf celui de l'assainissement dont un conseiller s'est abstenu.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

En 2016, le conseil municipal avait accepté, à l'unanimité, de suivre la démarche proposée par la Communauté de Communes de bloquer les taux communaux pour 2016.

Cette année, la commission finances, propose au conseil de maintenir les mêmes taux soit :

- Taxe d'Habitation ..... 18,89 %
- Taxe Foncière Propriétés Bâties ..... 15,96 %
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties ..... 45,05 %

DÉLIBÉRATION POUR L'AUGMENTATION DE L'INDICE BRUT TERMINAL SERVANT AU CALCUL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Monsieur le Maire informe le conseil que la délibération prise en 2014 concernant la fixation des indemnités de fonction du Maire ou des adjoints faisait référence à l'indice brut terminal 1015. L'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant au calcul des indemnités des élus est passée de 1015 à 1022 du fait du Protocole Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR). La majoration du point d'indice a été augmentée de 0.6 % au 1er février 2017. De ce fait, une nouvelle délibération est nécessaire pour viser l'indice brut terminal de la fonction publique, sans autre précision, car une nouvelle modification de cet indice est prévue.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de prendre une nouvelle délibération, faisant référence à l'indice brut terminal.

SERVICE À LA POPULATION

Mr Michel GABORIT a fait part au conseil du projet de transport solidaire à destination des personnes sans moyen de transport, qui va être mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges. Mme Louisette GIRAUD a été désignée référente pour la commune de Monsireigne. Les chauffeurs seront bénévoles. Ne leur seront payés que les frais de carburant, calculés selon un barème au km proposé par la Communauté de Communes.

PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Concernant la construction dans les villages, l'orientation va vers une interdiction totale de nouveaux permis sur des terrains nus, aujourd'hui constructibles dans notre carte communale. La Communauté de Communes essaie de revoir cette densification. Le terme de «Villages Bocains» est employé pour désigner la spécificité de l'habitat dans notre bocage vendéen. Les villages de la Louraie – Le Coudrais et Chantefoin sont concernés par cette dénomination mais au regard de leur taille, ils ne sont classés qu'en priorité 4 sur 4 que compte l'échelle. Et il n'est pas certain que ceux classés en priorité 1 soient acceptés par les services de l'état. C'est dire qu'en ce qui concerne la commune de Monsireigne, on va vers une interdiction de nouveaux permis dans les villages. A noter que l'aménagement d'anciens bâtiments agricoles (classés ou pas) en maison d'habitation sera toujours possible. De même que l'extension du bâti existant jusqu'à concurrence de 30 à 40 % de l'existant.

Quant à la détermination de l' «Enveloppe urbaine» (lieux constructibles dans le bourg), elle ne sera en discussion qu'à la fin de l'année. La commune n'aura pas forcément la possibilité de la décision finale. Au niveau du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), des règles existent et la commune doit s'y tenir. Son rôle sera seulement de préconiser, dans la mesure où les élus pourront défendre leur position.

CIRCULATION AUPRÈS DE L'ÉCOLE

Mr le Maire a donné lecture au conseil d'un courrier transmis par Mr Cédric Du Bot, Directeur de l'Ecole Abbé Billaud, qui se fait le porte-parole des parents d'élèves, à propos du caractère dangereux de la rue du Grand Lay. Il a constaté, à plusieurs reprises, une vitesse inappropriée des automobilistes à proximité de l'école, y compris depuis la réalisation des travaux d'aménagement. Il alerte le conseil à ce sujet et demande une prise en charge de cette problématique de la régulation de vitesse. Les aménagements faits sont, à son avis et regret, insuffisamment dissuasifs pour augmenter le caractère sécurité des abords de l'école.

Après discussion, la commission voirie se réunira en présence de riverains, des conseils d'administration des parents d'élèves et du directeur le mardi 25 avril, à 19 h, sur les lieux. Il sera question de nouveaux aménagements afin de réduire davantage la vitesse dans la rue du Grand Lay

Séance du 18 avril

11 Présents

VOTE DES SUBVENTIONS À FAMILLES RURALES DE ST-PROUANT POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE ET POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

- à Familles Rurales de St Prouant pour le restaurant scolaire : 20 enfants de Monsireigne fréquentent le restaurant scolaire de St-Prouant. Familles Rurales souhaite que chaque commune participe au financement à hauteur du nombre de repas servis: pour Monsireigne:2 160 repas en 2016 soit 8,52 % des repas servis. C'est une somme de 2 399,23 € qui est demandée à la commune. A l'unanimité, le conseil accepte de verser ce montant à l'association organisatrice de la cantine.
- à Familles Rurales de St-Prouant pour le périscolaire : Pour les mêmes raisons que le restaurant scolaire, Familles Rurales demande une participation à hauteur du nombre d'heures vendues en 2016, soit pour Monsireigne 1 006,50 heures

(2.28 %) en périscolaire. Une somme de 1 003,15 € est sollicitée. Le conseil, à l'unanimité, accepte de verser ce montant.

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR UN ÉLÈVE SCOLARISÉ EN CLASSE ULIS À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE CHANTONNAY

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'une participation de 450,62 €, est demandée par la ville de Chantonnay, pour un élève de Monsireigne qui était scolarisé en classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire en Vendée) à l'école primaire publique de Chantonnay, durant l'année scolaire 2015/2016. Cette dépense est obligatoire du fait que la commune n'a pas de structure adaptée pour l'accueil de cet élève.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- Accepte, à l'unanimité, de verser à la ville de Chantonnay, une somme de 450,62 € pour un élève scolarisé, pour l'année scolaire 2015/2016, à l'école publique de Chantonnay.

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL

Mr le Maire informe le conseil, que compte tenu du vote de subventions et de participations complémentaires, il est nécessaire de prendre une décision modificative N°1 du budget communal qui s'équilibre en section de fonctionnement à 6 000 €.

FIXATION DES TARIFS ÉTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

Madame Anne GODREAU, l'adjointe responsable de la garderie, a présenté au conseil les différents séjours proposés par Calypso de Pouzauges. Elle préconise de fixer les mêmes tarifs que cet organisme.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'appliquer les mêmes tarifs que ceux de Calypso.

Un acompte sera demandé à toutes les familles inscrivant leur(s) enfant(s) pour cet été, que ce soit en séjours, à la journée, à la demi-journée. Le prix des déplacements sera demandé avec le solde des inscriptions en centre de loisirs.

LOYER DU LOGEMENT 38 RUE DE ROCHEREAU ET TRAVAUX AU CAFÉ-RESTAURANT

Le jeudi 13 avril, une entrevue a eu lieu avec Mr et Mme ONFROY. Etaient présents Mr le Maire, Joël CHATEIGNER et Yannick BLUTEAU.

Le Maire informe le conseil que les locataires demandent la gratuité d'un mois de loyer de leur logement, compte tenu qu'ils l'ont très peu occupé le 1er mois (février 2017) et également du fait des dépenses importantes de fuel.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

- Considérant que l'isolation du logement en question est à revoir,
- Accepte la gratuité du prochain mois de loyer, pour le logement 38 rue de Rochereau.

AVENIR DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le 5 avril dernier, Mr Pierre BAZIN, du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) a présenté en mairie son rapport, concernant le devenir des différents bâtiments communaux qu'il avait visités le 23 février.

L'objectif premier est de regrouper des services communaux et d'optimiser les locaux :
- Relocalisation de la bibliothèque,
- Conserver un local pour l'accueil paroissial,
- Créer une surface commerciale de 40 à 50 m² mise à disposition d'une entreprise (commerce, tertiaire),
- Vente de certains logements communaux,
- Réorganisation et optimisation de la mairie pour accueillir le bureau de poste,
- Rapprochement du cabinet médical de la pharmacie,
- Un atelier plus spacieux pour les employés techniques.
- Réaménagement partiel des espaces publics attenants dont le devant de la mairie
- Revitalisation du cœur du bourg.

Quatre scénarios ont été présentés avec leur chiffrage. Les conseillers les ont à disposition. Rappelons que la réflexion est l'objectif de l'année 2017.

Séance du 23 mai

12 Présents

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR 2019

Un tirage au sort a été effectué à partir des listes électorales des communes de Chavagnes-les-Redoux et de Monsireigne. Trois jurés ont été désignés pour figurer sur la liste préparatoire du jury criminel pour l'année 2018.

AMÉNAGEMENT COMPLÉMENTAIRE DE SÉCURITÉ DE LA RUE DU GRAND LAY

Suite à un courrier du directeur de l'école du 23 mars 2017 et des parents d'élèves du 5 avril 2017, à l'initiative de la commune, une entrevue entre les riverains de la rue du Grand Lay, des deux associations de parents d'élèves, du directeur de l'école, de la commission voirie, du conseil municipal et du maire a eu lieu le mardi 25 avril, à l'école. Etaient présents : 15 parents et riverains, Henri R., Dominique B. et le maire.

Après une présentation de la problématique, un débat sain s'est instauré.

Quelques réflexions à noter :

- Les travaux consistant à installer des chicanes (juin 2015) ont leur efficacité mais limitée.
- Mettre la rue du Grand Lay en sens unique. Interdire la descente à partir de chez M-J. Caillaud et, sur cette voie en sens unique, pourraient être mises des places de parking. Attention : les parents voulant éviter le tour par la déviation, route de St-Prouant, seraient tentés de venir par la garderie, surchargeant un parking déjà bien occupé et un accès pas forcément aisé !
- Limiter la rue du Grand Lay à 30 km/h. On connait les limites de telle réglementation ! Sera-t-elle toujours appliquée ?
- Installer des coussins berlinois (des ralentisseurs préfabriqués). Un jeu en face de l'emplacement du parking en face de chez Mr et Mme A. Poisblaud, à droite en descendant et deux autres au niveau de la sortie du Pré Caillaud, juste au-dessus des plots placés au milieu de la route.
- Mettre des panneaux lumineux annonçant l'école qui ne s'éclaireraient que pendant les heures d'accès à l'école.
- Interdire le stationnement sur le trottoir de gauche en descendant (avec des lignes ou par des panneaux) permettant ainsi aux piétons (parents et élèves) de circuler en toute sécurité (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui car il y a régulièrement des voitures qui y stationnent).
- Responsabiliser les parents…

Lors de sa réunion du 17 mai, la commission voirie propose dans un premier temps d'installer des coussins berlinois : un jeu en face de chez Mr et Mme Poisblaud (en face du parking sur la voie à droite en descendant, 30 m au-dessus de l'école) et deux jeux (à droite et à gauche) en face de la sortie du Pré Caillaud.

L'estimation des coussins berlinois et des différents panneaux serait de l'ordre des 2 700 € H.T.

Mr le Maire demande l'avis du conseil sur ces aménagements. Le conseil, par un vote à bulletins secrets, et par 12 Oui et une abstention, décide de la pose de coussins berlinois et de l'ensemble des panneaux nécessaires. Une délibération sera prise pour mandater l'ensemble de l'aménagement, en investissement, au 21578, de l'opération 62 voirie.

SUBVENTION POUR LE FOYER DES JEUNES

Le bilan moral de la soirée disco du samedi 15 avril est globalement positif : bon investissement des jeunes, soutien des adultes (parents et autres bénévoles), bonne organisation et pas de retour négatif au niveau des nuisances dans le bourg.

Cependant, certains points à améliorer sont à remarquer : communication, le choix de la date…. Les participants ont apprécié la musique mais le nombre d'entrées était trop faible. Aussi, le bilan financier est négatif (-400 €).

Pour couvrir ce déficit, les jeunes se sont engagés à faire une vente de croissants, pains au chocolat début novembre. Ils sollicitent également la municipalité pour une subvention exceptionnelle de 100 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte de verser, après l'assemblée générale du foyer, une subvention de 100 €. Les crédits sont inscrits au budget.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA POSTE ET LA COMMUNE

Dans le cadre de l'installation de la borne équipée d'une tablette tactile dans l'agence postale communale, une nouvelle convention décrivant le matériel déposé au sein de l'agence doit être signée. Le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention à intervenir, pour une durée de 9 ans, renouvelable une fois.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Mr Le Maire rappelle qu'en 2016 une somme de 105 € a été versée à la paroisse St-Joseph-des-Monts-et-Vallées. Pour 2017, le plafond indemnitaire est passé à 120,97 €, pour un gardien ne résidant pas dans la commune, ce qui fait une augmentation de l'indice de + 1.19 %.

Le conseil, décide de porter le montant de l'indemnité 2017, à 106,25 €.

DÉCISION PRISE PAR DÉLÉGATION

Signature d'une convention entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée et la commune pour l'affectation d'un agent archiviste à la mairie qui effectuera les missions suivantes : le tri, le classement, l'élimination, l'établissement d'un inventaire, l'information et le conseil du personnel amené à produire ou consulter les archives. La facturation de la prestation s'établira sur la base de 210 € par journée d'intervention. Mme Marie-Noëlle BONNIER viendra à partir du 29 mai pour une durée de 15 journées soit 210 x 15 = 3 150 €.

Séance du 27 juin

11 Présents

VENTE DU LOGEMENT ET DE LA BIBLIOTHÈQUE 53 RUE DE ROCHEREAU LOCATION PROVISOIRE

Mr le Maire rappelle au conseil que l'année 2017 est consacrée à la réflexion, concernant le projet de réaménagement et de recentrage des locaux communaux (bibliothèque, agence postale, cabinet médical, local des employés municipaux). Lors de la dernière réunion de mai dernier, le débat a été lancé sur la vente éventuelle de la bibliothèque

et du logement attenant. S'il s'avérait que la vente se concluait rapidement, une solution temporaire serait à envisager concernant la bibliothèque. Diverses pistes provisoires sont envisageables dans ce cas.

Mr le Maire demande l'avis du conseil sur cette vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, lors d'un vote à bulletins secrets et par 12 Oui sur 12 votants :
- Accepte la vente du logement et de la bibliothèque situés au 53 rue de Rochereau,
- Mandate le service immobilier de l'Office Notarial de Pouzauges,
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à mener les négociations et à signer tous documents à intervenir.

En attendant la vente, la commission bâtiments qui s'est réunie pour faire l'état des lieux du logement, propose au conseil de le louer au 1er juillet par bail précaire. Ce futur locataire connait les conditions et accepte de libérer le logement à la demande de la mairie. Le conseil accepte.

PRÊT DU LOTISSEMENT DU CORMIER

Mr le Maire rappelle au conseil, que le 30 septembre prochain, la commune doit rembourser la somme de 45 000 € soit le solde du capital de l'emprunt réalisé auprès du Crédit Mutuel Océan, pour faire les travaux de voirie définitive et les plantations du lotissement du Cormier.

Compte tenu qu'il reste trois lots à vendre et qu'il n'y a pas d'acquéreur pour le moment, Mr le Maire informe le conseil que, comme prévu lors du vote du budget du lotissement du Cormier, des banques ont été contactées pour refaire un prêt.

Après avoir pris connaissance des propositions reçues, le conseil municipal :

- Décide de retenir la proposition du Crédit Agricole Atlantique Vendée.

AVIS DE LA COMMUNE CONCERNANT L'ACCÈS D'UN LOT PRIVÉ SUR LA VOIE COMMUNALE DU LOTISSEMENT DU CORMIER AINSI QUE LA RÉALISATION DE BRANCHEMENTS SUR LES RÉSEAUX EXISTANTS DE CE LOTISSEMENT

Mr Hervé MARY et Mme Nadine GAUVRIT, domiciliés 1 le Petit Clou à Monsireigne souhaitent créer trois lots dans des terrains leur appartenant situés en zone constructible. Pour le lot N°3, les propriétaires demandent la possibilité d'avoir l'accès sur la voie du lotissement du Cormier et la possibilité de réaliser les branchements à partir des réseaux existants de ce lotissement.

Mr le Maire demande l'avis du conseil et donne connaissance du règlement de ce lotissement qui stipule :

Utilisation des voies : Tout acquéreur de lot accepte sans réclamation, la possibilité pour une zone voisine ou une extension du présent lotissement, d'utiliser les voies de celui-ci aussi bien pour la pose de réseaux que pour la circulation des véhicules.

De même la commune doit l'autoriser à se brancher sur les réseaux existants (eau, électricité).

Après en avoir délibéré, le conseil (Mme GAUVRIT s'est retirée) : autorise Mr Hervé MARY et Mme Nadine GAUVRIT, à se brancher, pour le lot N°3 sur les réseaux du lotissement du Cormier et autorise la sortie de cette parcelle dans ce lotissement, comme le prévoit le règlement.

OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE AU 1ER SEPTEMBRE 2017

Monsieur le Maire informe le conseil que Mr Sébastien SIMON, adjoint technique, a obtenu l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2ème classe.

La Commission Administrative Paritaire dans sa séance du 27 avril 2017 a émis un avis favorable à l'inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe au titre de l'année 2017.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil pour la création de ce poste.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- Décide, à compter du 1er septembre 2017, de transformer le poste d'adjoint technique territorial en poste d'adjoint technique principal de 2ème classe.

Séance du 18 juillet

9 Présents

DÉBAT ET DÉLIBÉRATION SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) arrive en phase de validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce projet constitue la fondation sur laquelle reposera le futur règlement (écrit et graphique).

Mr Dominique BLANCHARD, Président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Mr Vincent LEBRETON et Mr Eric De OLIVEIRA, responsable urbanisme et Habitat à

la Communauté de Commune sont venus en mairie présenter l'exposé des éléments qui ont participé à la construction du projet de territoire. Un diaporama a servi de base aux débats sur ce PADD. Le conseil communautaire débattra ensuite.

Une délibération a été prise attestant de la tenue du débat et relatant quelques remarques notamment :

- la construction dans les villages sur les parcelles constructibles à ce jour sur notre carte communale (les dents creuses en particulier, c'est-à-dire les parcelles à l'intérieur du village et qui ne présentent pas d'intérêt pour l'agriculture).
- proposer une offre globale au niveau de la Communauté de Communes pour l'accueil des nouveaux arrivants que l'on pourrait trouver en mairie,
- valoriser la vie associative qui est très riche,
- encadrer et soutenir les initiatives.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE AU PETIT CLOU

L'ouverture des plis a été faite par la commission voirie le mardi 4 juillet. Trois entreprises ont déposé des plis électroniques.

L'entreprise Eiffage de Ste Hermine est la mieux placée, pour un montant de l'offre de 120 307,50 € H.T. soit 144 369 € TTC. Les plis ont été vérifiés par la SAET, notre maître d'œuvre, qui n'a pas trouvé d'anomalies.

Le conseil municipal décide d'attribuer, à l'unanimité, le marché à l'entreprise EIFFAGE de Ste-Hermine pour un montant global de 120 307,50 € H.T. et autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer le marché à intervenir.

Séance du 5 septembre

Présidé par le 1er Adjoint - 7 Présents

Mr CHATEIGNER indique que Mme Marie-Laurence VRIGNAUD a déposé ce jour une demande de démission du conseil municipal. Cette décision est définitive, conformément aux dispositions de l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, à partir de sa réception.

CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE SUR LA RD23 AU PETIT CLOU

Le Département a établi un projet de convention relative à l'aménagement de voirie sur le domaine public départemental N°23. Les travaux concernent la sécurisation de la traversée du Petit Clou ainsi que l'entrée de l'agglomération par la mise en place de bandes de résine, la pose de bordures et la création de trottoirs sur la RD 23.

Cette convention, établie pour la durée de vie de l'ouvrage, fixe les conditions techniques de réalisation ainsi que les modalités d'entretien de ces aménagements.

Le Département participera au titre des aménagements de sécurité en traversée de hameaux et prendra en charge un montant de 30 000 € H.T. Le Département assurera à ses frais l'entretien et les grosses réparations de la chaussée dans ses parties revêtues en produits bitumineux, l'entretien de la signalisation de la police. La commune assurera à ses frais l'entretien des équipements.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer la convention à intervenir entre le Département et la commune.

TRAVAUX AU RESTAURANT - DEMANDE DE SUBVENTIONS ET DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET «GESTION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES»

Mr CHATEIGNER, 1er adjoint, rappelle la décision du conseil de rénover le restaurant de la commune, suite à la demande du nouveau gérant arrivé en début d'année 2017. Des travaux qui s'avèrent nécessaires : chauffage, remise aux normes actuelles du bloc toilettes, carrelage, électricité, isolation des murs extérieurs, rénovation du bar, changement d'ouvertures, isolation et couverture.

L'estimation est de 31 951,71 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel des travaux serait le suivant (voir ci-contre).

Mr CHATEIGNER demande l'avis du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- valide le projet et le plan de financement de l'opération,
- décide de faire une décision modificative prévoyant, entre autres, une avance remboursable de la commune de 28 000 €.

Dépenses (en HT)		Recettes (en HT)	
Chauffage	4 563,88 €	F.R.D.C.	11 502,62 €
Faïence-Sanitaires toilettes	5 481,94 €	FEADER Leader	7 668,41 €
Démontage frigo	76,50 €	FISAC	6 390,34 €
Electricité	1 233,56 €	Autofinancement	6 390,34 €
Ventilation électrique	429,85 €		
Bar habillage meuble	4 131,72 €		
Isolation des murs extérieurs réfection des cloisons intérieures	4 834,53 €		
Porte d'entrée bar	4 818,00 €		
Porte côté cuisine	946,50 €		
Isolation plafond	769,50 €		
Couverture partie restaurant	4 665,73 €		
TOTAL	**31 951,71 €**		**31 951,71 €**

TRAVAUX EN RÉGIE

Mr Joël CHATEIGNER, informe le conseil que des travaux en régie ont été effectués aux vestiaires du foyer rural. Une décision modificative (DM) du budget communal est nécessaire pour passer les écritures comptables.

Le conseil décide de prendre la DM qui est consultable en mairie.

COUVERTURE DE L'ÉGLISE

Mr Joël CHATEIGNER informe le conseil qu'il a vu l'état de la couverture en présence de Mr le Maire et de Mr ORGERIT, maçon à St Prouant. Les travaux deviennent urgents. Les tuiles descendent. Le maire a signé le devis concernant la partie principale de la toiture. Ces travaux se feraient à l'automne. Concernant les parties chœur, clocher et sacristie, un devis supplémentaire a été demandé à l'entreprise Orgerit pour comparer avec celui reçu d'une autre entreprise.

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL

Mr CHATEIGNER, 1er Adjoint expose au conseil qu'une décision modificative est nécessaire pour réajuster le budget. Celle-ci (consultable en mairie) s'équilibre en section de fonctionnement à 35 000€ et en section d'investissement à 42 500€.

Séance du 3 octobre

12 Présents

ASSURANCE DU PERSONNEL COMMUNAL - CONTRAT GROUPE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DES AGENTS PUBLICS

Depuis de nombreuses années, la commune est assurée pour le personnel communal auprès de la CNP Assurance. Le contrat arrivant à échéance au 31 décembre prochain, le Centre de gestion a procédé à une mise en concurrence européenne. Après une phase de négociation auprès de trois soumissionnaires, le Centre de Gestion a conclu avec CNP Assurances un nouveau contrat groupe pour 4 ans (2018-2021).

Mr le Maire propose de souscrire :

1) POUR LES AGENTS AFFILIES A LA CNRACL (+ de 28 H hebdomadaire ou intercommunal)

La couverture retenue est une garantie tous risques (maladie ordinaire, longue maladie, maladie longue durée, maternité, paternité, adoption, accident du travail, maladie imputable au service et décès), à prise d'effet au 1er janvier 2018, avec une franchise de quinze jours fermes en maladie ordinaire.

Le taux de cotisation, hors frais de gestion, pour l'année 2018 appliqué à l'assiste de cotisation pour la part assureur s'élève à :

- Cinq virgule zéro cinq pour cent (5,05 %) avec une franchise de quinze (15) jours fermes en maladie ordinaire. Le taux est garanti pendant toute la durée du contrat (du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021).
- La totalité des charges patronales (soit un taux de 50 % de la masse salariale déclarée lors de l'appel de prime)

2) POUR LES AGENTS AFFILIES A L'IRCANTEC

La couverture retenue est également une garantie tous risques (maladie ordinaire, grave maladie, maternité, accident du travail et maladie professionnelle), à prise d'effet au 1er janvier 2018, avec une franchise de quinze jours en maladie ordinaire.

Le taux de cotisation pour l'assureur, hors frais de gestion, s'élève à un virgule zéro cinq pour cent (1,05 %) de l'assiette de cotisation auxquels s'ajoutent l'élément optionnel suivant :

- La totalité des charges patronales (soit un taux de 35 % de la masse salariale déclarée lors de l'appel de prime).

Après en avoir délibéré, le conseil adopte les propositions ci-dessus et autorise Mr le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DÉSIGNATION DES MEMBRES ÉLUS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR COMPOSER LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) SUITE À LA DÉMISSION DE MME MARIE VRIGNAUD

Monsieur le Maire informe le conseil, que Mme Marie VRIGNAUD née BRIFFAUD a démissionné du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Son remplacement doit être effectué en respectant les dispositions de l'article R123-9 du code de l'action sociale et des familles. Il doit être procédé à l'élection, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, de quatre membres au conseil d'administration du CCAS.

Mmes Anne GODREAU, Nadine GAUVRIT et Mrs ROBICHON Henri et BLUTEAU Yannick se portent candidats aux fonctions de représentants du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil élit ces quatre personnes à l'unanimité.

TRANSFERT DES BACS DE TRI SITUÉS ROUTE DE LA DÉVIATION

Il s'avère que l'on déplore de plus en plus de dépôts sauvages au pied de ces bacs, un phé-

nomène que l'on observe moins aux bacs du Palace. Et en analysant ces dépôts sauvages, on s'aperçoit qu'ils viennent souvent de personnes hors communes qui passent par ce lieu peut-être trop discret ! Avec une personne du SCOM, la commune a réfléchi à trois autres lieux de dépôts. Après avoir pris connaissance des scénarios, le Maire explique que l'emplacement privilégié serait celui du stade. Le conseil, considérant que l'accès par la rue des Ornaies est dangereux décide pour l'instant de maintenir l'emplacement actuel. L'année prochaine des travaux devraient se faire dans cette rue, le déplacement des colonnes verre-papier pourrait alors être réétudié.

REMPLACEMENT À L'AGENCE POSTALE

Mme Catherine SACHOT ne pouvant plus assurer les remplacements à l'agence postale, le conseil décide de maintenir ce service ouvert pendant les congés et autres arrêts. De ce fait, Mr le Maire désignera une autre personne pour ces remplacements.

AMÉNAGEMENT DE ZONES TAMPONS HUMIDES CHEMIN DE LA ROCHE BATIOT

Mr Joël CHATEIGNER rappelle que la maîtrise d'ouvrage des travaux est du ressort du Syndicat d'Eau. Pour l'instant le chantier est reporté. Dans un premier temps, la terre glaise déposée au cimetière et au lotissement du Cormier sera ramenée sur le terrain.

Séance du 14 novembre

11 Présents

FIXATION DES TARIFS 2018

Le conseil décide d'augmenter les tarifs de location des salles en 2018 de 1 %. Tous les tarifs communaux sont en page 24.

TARIF DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT POUR L'ANNÉE 2018 ET PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif de la redevance assainissement 2017 est de 1,18€ le m³. Il a été augmenté de 2,60 % en 2014. Il propose au conseil de le majorer de 1,70 % pour le porter à 1,20€ le m3 en 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que :
- le tarif de l'assainissement pour l'année 2018 sera de 1.20€ le m³,
- Le forfait qui sert de base de calcul pour la redevance assainissement et qui concerne les foyers ayant deux sources d'alimentation ou seulement un puits sera maintenu à 35 m³ par personne et par an.

D'autre part, le conseil maintient le montant de la Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC) à 765€ pour les constructions nouvelles et les constructions existantes (réhabilitations de logements raccordables au réseau ainsi que les maisons actuellement non raccordées mais raccordables au réseau existant) et à 383€ pour les ateliers artisanaux.

TRAVAUX À L'ÉGLISE ET DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL

Pour effectuer les travaux de toiture et de zinguerie de l'Eglise, le conseil décide de faire une décision modificative du budget communal. Celle-ci s'équilibre en section de fonctionnement à 600€. Pour la section d'investissement, une somme de 9 290€ est rajoutée au programme bâtiments et supprimée du programme «aménagement zone de loisirs».

DÉLÉGATION AU MAIRE

Mr le Maire rappelle que par délibération du 28 mars 2017, le conseil a autorisé le Maire ou un adjoint à réaliser auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée, une ligne de trésorerie pour un montant de 100 000€. La date d'échéance finale est fixée au 20/04/2018. Il précise que compte tenu des subventions à encaisser et des dépenses à mandater, il est possible que cette ligne soit insuffisante et propose au conseil de lui donner délégation pour une ligne de trésorerie complémentaire sur la base d'un montant maximum défini par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil :
- donne délégation au Maire pour réaliser une ligne de trésorerie complémentaire sur la base d'un montant maximum de 50 000€.

AVENANT AU MARCHÉ PELLETIER POUR LES TRAVAUX DE LA LAGUNE

Monsieur le Maire donne le récapitulatif des modifications qui seraient à apporter par rapport au marché initial, ce qui donne une plus-value de 9 849.66€ H.T., portant le marché à 364 630.66€ H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Considérant la nécessité de faire réaliser ces travaux :
- accepte cette plus-value,
- autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant à intervenir,
- dit que les crédits sont inscrits sur la décision modificative N°2 du budget assainissement qui s'équilibre en section d'investissement à 7 710€ (cette délibération est consultable en mairie).

Séance du 12 décembre

11 Présents

FIXATION DES TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS «SANS SOUCIS» POUR 2018

Le conseil a adopté les tarifs préconisés par la commission garderie. Ceux-ci seront remis aux familles avec le règlement de 2018.

LOCATION DU CABINET MÉDICAL ET DU STUDIO

Mr le Maire informe le conseil que le Dr POPESCU demande, après diverses négociations, la gratuité de l'ensemble du cabinet médical et du studio, situés au 6 Place du 11 novembre, pendant 6 mois.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- décide de louer au Docteur POPESCU le cabinet médical, le studio et le garage à compter du 1er décembre 2017, pour un loyer de 450€ par mois et de lui accorder la gratuité des mois de décembre 2017 à mai 2018. La caution sera de 450€.
- autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer le bail qui sera établi par la commune. Il précisera le matériel mis à sa disposition (bureau, fauteuil de bureau, 12 chaises, armoires, table d'examen, une table basse, un caisson avec tiroirs, un micro-onde).

VENTE DU LOGEMENT 53 RUE DE ROCHEREAU

Mr le Maire rappelle que par délibération du 27 juin dernier, le conseil a décidé de vendre le logement et la bibliothèque situés au 53 rue de Rochereau. Le service immobilier de l'Office Notarial de Pouzauges a été mandaté pour cette transaction. Mr et Mme RIBET Jacky et Virginie, domiciliés 11 route de Laval, 77148 Salins sont intéressés par cette acquisition pour un montant de 90000€. L'intervention d'un géomètre s'est avérée nécessaire, le cadastre n'étant pas tout à fait à jour. Après en avoir délibéré, le conseil :

- Accepte la vente du logement et de la bibliothèque situés au 53 rue de Rochereau, cadastrés section ZP N°114 en partie, pour le prix de 90 000€ nets vendeur.
- Dit que les frais de géomètre seront à la charge de la commune,
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer tous documents à intervenir. Le compromis est signé. L'acte ne sera validé qu'au 1er mars 2018.

RÉFLEXION SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Suite à la vente très probable du logement et de la bibliothèque (signature de l'acte en mars 2018) un débat a été lancé sur diverses propositions faites par les élus. Le transfert de la bibliothèque pourrait se faire dans le foyer des jeunes qui lui serait dans la salle 3. (à voir au niveau accessibilité aux personnes à mobilité réduite) - Le conseil doit réfléchir sur les suggestions émises.

MODIFICATION DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER L'ABATTOIR DOUX DE CHANTONNAY

La Préfecture a transmis en mairie un dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement concernant la Sté DOUX de Chantonnay, en vue d'obtenir la modification de l'autorisation d'exploiter l'abattoir.

Le dossier prévoit qu'une partie des boues sera éventuellement répandue sur le territoire de notre commune par le Gaec Benêtre Mr SARRAZIN, domicilié à Benêtre de Sigournais qui exploite des terres sur Monsireigne. Ces boues seront également épandues sur les territoires de Chantonnay, St Germain-de-Prinçay, Sigournais, Le Boupère et Ste-Cécile. La surface mise à disposition par le Gaec Benêtre est de 38 ha10 sur les 665 ha nécessaires au projet.

Le conseil donne un avis favorable à cette demande.

INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE

Compte tenu du changement de comptable intervenu au 01.01.2017, le Maire doit soumettre au vote du conseil municipal la demande d'indemnité de conseil pour la durée du mandat. Le comptable public peut fournir personnellement une aide technique aux collectivités en dehors des missions obligatoires inhérentes à ses fonctions. Il s'agit des prestations facultatives de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. L'indemnité est acquise pour toute la durée du mandat de l'assemblée délibérante restant à courir sauf délibération modificative. Elle est calculée sur la moyenne des dépenses réelles des trois derniers exercices par application d'un tarif règlementaire. Pour l'exercice 2017, la somme demandée est de 420€ bruts (382.81€ nets).

Après en avoir délibéré, le conseil décide de verser l'indemnité au taux de 50 % à Mme Barbara GANDIT, Receveur Municipal, pour toute la durée du mandat.

Les subventions et participations

- Centre Communal d'Action Sociale ..... 400,00 €
- OGEC Cantine ..... 11 000,00 €
- Fanfare Chavagnes-les-Redoux ..... 200,00 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers Pouzauges ..... 46,00 €
- Chambre des métiers de la Vendée ..... 50,00 €
- Maison Familiale de Bressuire ..... 25,00 €
- Maison Familiale de Mouilleron-en-Pareds ..... 50,00 €
- Maison Familiale de Pouzauges ..... 50,00 €
- Maison Familiale de Mareuil sur Lay ..... 50,00 €
- CFA Saint Michel Mont Mercure ..... 50,00 €
- CFA La Louisière ..... 25,00 €
- AFORBAT BTP CFA ..... 25,00 €
- I.M.E. Les Herbiers ..... 75,00 €
- A.D.A.P.E.I. ARIA Vendée ..... 50,00 €
- AREAMS (Association Ressources pour l'Accompagnement Médicosocial et Social) ..... 25,00 €
- Secours Catholique de Vendée ..... 30,00 €
- Banque Alimentaire de Vendée ..... 30,00 €
- Secours populaire Français ..... 30,00 €
- Solidarité Paysans 85 ..... 30,00 €
- Les restaurants du cœur Vendée ..... 50,00 €
- Ass. Départementale des conjoints survivants ..... 16,00 €
- France ADOT 85 (Dons d'organes) ..... 30,00 €
- U.D.A.F. 85 ..... 25,00 €
- F.D.G.D.O.N ..... 110,00 €
- Alcool Assistance la Roche sur Yon ..... 25,00 €
- AMAD des 3 chemins des Essarts ..... 30,00 €
- C.A.U.E. ..... 40,00 €
- Mélusine Les Herbiers (sport adapté) ..... 25,00 €
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école Abbé Billaud ..... 62 000,00 €
- Participation école publique Chavagnes pour 10 enfants scolarisés ..... 6 661,50 €
- Participation école publique St Prouant pour 14 enfants scolarisés ..... 10 598,00 €
- Participation à l'investis de l'école publique de St Prouant ..... 1 896,00 €
- Participation école du Vieux Pouzauges pour un enfant scolarisé en CLIS ..... 696,62 €
- Familles Rurales Saint Prouant pour le restaurant scolaire ..... 2 399,23 €
- Familles Rurales de St Prouant pour le périscolaire ..... 1 003,15 €

Lotissement des Acacias

11 lots sont disponibles au prix de 39 € TTC le m². La superficie des parcelles varie de 474 à 690 m². Pour tous renseignements, s'adresser en mairie.

Pour rappel, il reste deux parcelles dans le lotissement du Cormier (la N°2 et la N°12) au prix de 28.84 € TTC le m²

Commission Bâtiments

SALLE DE RESTAURATION

Suite au souhait de Cyril ONFROY, gérant du café «Le Cap» de développer son activité restauration, l'idée a été de rénover les 2 salles de l'ancien café. Nous avons étudié les travaux à faire ainsi que les possibilités de subventions. Après avoir obtenu l'accord de pouvoir commencer les travaux, les artisans et les employés communaux ont pu intervenir (chauffage, isolation, carrelage, cloisons sèches, relookage du bar, porte d'entrée et espace sanitaire mise aux normes d'accessibilité). Merci à tous les intervenants de ce chantier, pour la bonne coordination du chantier afin qu'il soit terminé pour les fêtes de fin d'année

TOITURE DE L'ÉGLISE

Chacun d'entre nous a pu remarquer les impressionnants travaux de l'église. Depuis quelques années, nous avions dû intervenir plusieurs fois pour replacer les tuiles qui en glissant menaçaient de tomber... Aussi, nous avons dû nous résoudre à faire les travaux de changement complet des tuiles. C'est un chantier important en termes de coût (travaux de toiture + coût de l'échafaudage). Nous pouvons cependant penser être tranquilles pour quelques décennies.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'an passé dans le bulletin, nous avions évoqué une étude sur l'avenir des bâtiments communaux. Cette étude (gratuite) a été réalisée par le CAUE qui a rendu ses conclusions au conseil municipal au printemps. Quatre hypothèses ont été évoquées, plus ou moins ambitieuses, mais aussi plus ou moins onéreuses en investissement.

Ce sont des orientations à long terme pour nous aider dans la prise de décision pour ce mandat et ceux qui suivront. Cela a permis de conforter l'idée de rationaliser le parc des bâtiments, d'où la décision de mettre en vente le bloc de l'ancienne école publique. Cette vente est sur le point d'aboutir. Nous allons devoir déplacer la bibliothèque.

Afin de limiter nos frais de fonctionnement mais aussi l'investissement, le conseil a étudié la possibilité de la transférer dans l'actuel foyer de jeunes. Celui-ci s'installerait dans la salle 3 très peu utilisée actuellement, sous réserve d'obtenir les conditions d'accessibilité.

Ces 2 salles devront être relookées avant ce changement.

J'en profite pour évoquer des dégradations importantes et inadmissibles de l'existant. Souhaitons que ce changement mette un terme à ces incivilités. Je rajouterai dans ce domaine que chacun d'entre nous (particuliers et associations) a son rôle à jouer dans les économies de fonctionnement des salles et pour le bien de tous (ex : couper le chauffage quand nous quittons la salle, éteindre les lumières intérieures mais aussi extérieures).

Dans un avenir proche, nous envisageons de rapprocher les services de l'agence postale vers la mairie, avec toujours le même objectif de limiter les frais de fonctionnement de nos bâtiments.

Cela permettra aussi de rationaliser le travail des employés.

Gageons que l'année à venir nous réservera d'autres projets ou imprévus, en attendant la commission bâtiments vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

L'adjoint aux bâtiments
Joël CHATEIGNER

PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2017

- Pose d'une porte rideau et transfert d'une porte aux sanitaires du terrain de foot pour 1 011,60 € TTC
- Installation d'une porte au bar du foot : 1 488,00 € TTC
- Installation d'un vidéoprojecteur et d'un support au foyer rural : 2 757,92 € TTC
- Couverture de l'Eglise (partie principale) pour : 21 260,46 € TTC – Reste à faire la zinguerie et les travaux de toiture (clocher et partie attenante) devis de 23 051,47 € TTC
- Isolation et chaudière au logement 38 rue de Rochereau pour : 4 283,55 € TTC (reste à faire les couvertures)
- Restaurant «LE CAP» géré par Mr Cyril ONFROY :
  - Contre cloisons, électricité, isolation, couverture, chauffage, changement des ouvertures, carrelage, réfection du meuble-bar, mise aux normes des toilettes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite : Coût : 31 951,71 € H.T.

Pour ces travaux la commune a déposé trois dossiers de demandes de subventions auprès :
- De la Région au titre du Fonds Régional de Développement des Communes (F.R.D.C.)
- De l'Europe : Dossier LEADER
- De la DIRECCTE des Pays de la Loire au titre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).

La commune a reçu les autorisations de commencer les travaux.

Commission Voirie Assainissement

VOIRIE
Principaux travaux réalisés en 2017 :

- Aménagement de voirie au Petit Clou : 152 674,10 € TTC avec les honoraires de la SAET et les relevés topographiques. Pour ces travaux la commune a bénéficié de deux subventions. L'une de 30 000 € du Département au titre des aménagements de sécurité en traversée de hameau et l'autre de 20 000 € au titre de la répartition du produit des amendes de police (concours financier de l'Etat)
- Création d'un accès près du cimetière protestant : 1 675,22 € TTC.
- Achat de coussins berlinois et divers panneaux pour l'aménagement de sécurité de la rue du Grand Lay : 3 394,12 € TTC.
- Pose de buses route de Réaumur : 2 701,63 € TTC.
- Enrobé devant les entrées de la salle de sports : 2 850,48 € TTC.
- Aménagement du dépôt derrière le cimetière : 4 476 € TTC.

ASSAINISSEMENT

L'extension de la lagune est enfin terminée. Le marché de l'entreprise PELLETIER est de 364 630,66 €. S'ajoutent la maîtrise d'œuvre, la publication du marché, l'extension du réseau électrique, les branchements eau et électricité soit globalement un coût de 393 599,38 € H.T.

Pour financer ces dépenses, la commune a obtenu des accords de subventions de l'agence de l'eau et du département ce qui représente 80 % des travaux et des études.

Vous avez la possibilité de visiter cette station **le samedi 14 avril à 10h.**

Les membres de ces commissions vous souhaitent une Bonne Année 2018.

L'adjoint
Dominique BROSSEAU

Acquisitions diverses

Matériel	Coût	Subventions
Un ordinateur portable	669,60 €	
Un miroir route des Salinières	701,18 €	
60 chaises pour le foyer rural	2 363,76 €	
Des guirlandes de Noël	868,74 €	
Du mobilier pour la garderie	839,27 €	
Chauffage électrique d'appoint pour la garderie	689,52 €	
Réalisation d'un panneau d'affichage pour les manifestations locales	3 958,60 €	
Armoire pour produits dangereux à l'atelier communal	2 118,00 €	
Batteries, disque et plateau entraîneur autolaveuse	1 198,00 €	
Batterie, taille haie, lamier, élagueuse, bineuse, débroussailleuse, tête anti projection	5 749,90 €	1 975.48 €

Commission Éducation Culture Animation

Les différentes commissions se sont réunies au cours de l'année 2017 pour poursuivre leurs travaux :

- Ecole : attribution des subventions pour le budget fonctionnement et le restaurant scolaire
- Accueil de loisirs «Sans Soucis» : tarifs 2018, organisation des vacances
- Petite Enfance, préparation de la semaine de la Petite Enfance, accueil des nouveaux nés de l'année 2016
- Rédaction, montage de la gazette, du bulletin municipal
- Animations diverses à la bibliothèque

Je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur investissement dans ces différentes commissions. Ils se joignent à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux pour cette année 2018.

L'adjointe
à ces commissions :
Anne GODREAU

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS OBTENUS EN 2017

• PROUTEAU Régis	34 route des Salinières	Extension d'habitation
• VERGNAUD Jean-Luc	Les 3 Chênes	Construction SAS pour bâtiment volailles
• POISBLAUD Guy	10 rue de la Brousse	Construction d'un abri de jardin
• ROUET Sébastien	14 rue du Cormier	Extension d'habitation
• Commune de Monsireigne		Construction d'un parking au cimetière protestant
• GRYFFON Grégory	17 rue du Cormier	Construction d'une piscine
• HERBERT Anthony	166 rue de Rochereau	Construction d'un appentis
• GUIGNARD Laurent	120 rue de Rochereau	Ravalement de façade
• GAEC Les Rocailles	Le Bois Tiffrais	Construction d'une fumière
• BLANCHARD Damien	23 rue du Puits Bernier	Construction d'une maison individuelle
• MOREAU Eric	101 Le Petit Clou	Construction d'une Véranda
• CHATEIGNER Dominique	5 La Louraie	Construction d'une maison individuelle
• BELAUD Victor	1 La Louraie	Construction d'une maison individuelle
• GABORIT Xavier	5 Le Petit Tillay	Pose d'une fenêtre de toit
• GIRAUD Franck	10 Le Petit Clou	Pose de panneaux photovoltaïques
• GIRAUD Franck	10 Le Petit Clou	Construction d'un garage
• MOREAU Jacky	30 rue de l'Orangerie	Construction d'un préau
• SEGUIN Laurent et Gaël	Chantefoin	Construction d'une maison individuelle
• MARY Corentin	Le Petit Clou	Construction d'une maison individuelle
• MOREAU Alain	102 rue de Rochereau	Construction d'une piscine
• SCI La Maurégine	10 rue du Grand Lay	Changement ouvertures et isolation extérieure
• Commune de Monsireigne		Changement de la toiture de l'église

Avant de faire des travaux sur votre propriété, renseignez-vous à la mairie

État-Civil 2017

7 NAISSANCES*

**Informations publiées avec le consentement des personnes*

- GABORIAU Ely, 31 rue de la Roche Batiot, le 2 janvier 2017
- DURAND Hugo, 140 rue de Rochereau, le 20 janvier 2017
- BOQUET Raphaël, 12 La Louraie, le 27 février 2017
- BOQUET Ewen, 12 La Louraie, le 27 février 2017
- DIOCHET Kaylie, 15 Le Petit Tillay, le 13 novembre 2017
- BROSSEAU Louis, 34 La Louraie, le 30 novembre 2017
- LÉOTÉ Lyséa, 9 rue des Ormeaux, le 4 décembre 2017

3 MARIAGES *

**Informations publiées avec le consentement des époux*

Dans la commune :

- RAMBAUD Mélissa et RAIFAUD Angélique, le 15 avril 2017
- CHATEIGNER David et BERTHEAU Victoria, le 6 mai 2017
- PAJOT Stéphane et FUSEAU Angélique, le 12 août 2017

DÉCÈS

De personnes domiciliées à Monsireigne

- JAUD Eugène, le 3 février 2017
- DAVIAUD Raymond, le 13 juin 2017
- CHASSERIEAU Jean-Luc, le 19 novembre 2017
- GUESDON Joël, le 8 décembre 2017

Des personnes domiciliées hors commune et inhumées à Monsireigne

- GROLLEAU Louise, le 3 février 2017
- FERCHAUD Marie née BÉLY, le 3 février 2017
- DEBORD Andrée née PATOIZEAU, le 17 mai 2017
- LÉGÉ André, le 18 octobre 2017
- ROULLEAU Marie-Annette, le 22 novembre 2017

Tarifs communaux 2018

Les salles ne seront utilisées par les particuliers que le jour de réservation y compris pour les vins d'honneur. Seules les salles réservées pour les mariages et pour les grands repas associatifs seront utilisées la veille. Les barbecues sont interdits sur le bitume ainsi qu'à l'arrière de la salle N° 2.

Le règlement de la location s'effectue après réception d'un avis de paiement de la trésorerie des Herbiers.

LOCATIONS DU FOYER RURAL

MANIFESTATIONS ORGANISEES	SALLE 1	SALLE 2	SALLES 1 ET 2
Vin d'honneur avec cuisine, vaisselle comprise	86,00 €	63,50 €	128,00 €
Vin d'honneur suite à une sépulture à Monsireigne (tarif unique pour famille de la commune ou hors commune)	86,00 €	63,50 €	128,00 €
Repas de familles, banquets (sans la cuisine) ☛ été à partir du 1er mai ☛ hiver à partir du 1er novembre	 126,00 € 168,50 €	 86,00 € 106,00 €	 212,00 € 274,50 €
Forfait pour la gym et la zumba (somme demandée en début de saison au professeur)	168,50 €		
Cuisine	53,50 €	53,50 €	53,50 €
Assemblées générales et réunions commerciales avec cuisine	86,00 €	63,50 €	128,00 €
Scène avec ou sans écran	33,50 €		33,50 €
Préparation veille de vin d'honneur de mariage	43,50 €	33,50 €	63,50 €
Mariages avec cuisine et scène + prép. la veille	424,00 €		530,00 €
Location le lendemain d'un mariage	126,00 €	86,00 €	212,00 €
Location pour les conscrits (1 fois par classe)	gratuit	gratuit	
Écran seul - sono - écran (sauf pour la salle 2)	27,50 €	20,00 €	27,50 €
Vidéoprojecteur	20,00 €		
le lendemain, la location sera de 50 % de la salle louée EXTERIEUR A LA COMMUNE : LES TARIFS CI-DESSUS SONT MAJORES DE 50 %			
ASSOCIATIONS LOCALES – sono et écran compris			
Assemblées générales ou repas non lucratifs avec cuisine	52,50 €	52,50 €	73,50 €
Divers concours, théâtres, vide grenier, kermesse avec cuisine	52,50 €		73,50 €
Boums et soirées disco, repas, spectacle avec repas à but lucratif avec cuisine	73,50 €	52,50 €	127,50 €
Assemblées générales, réunions sans cuisine et expo-vente	gratuit	gratuit	gratuit
Scène	33,50 €		33,50 €
Arbre de Noël	gratuit	gratuit	gratuit

VAISSELLE louée en plus des locations de salle

- personnes de la commune : 24 € la journée
- personnes hors commune : 34 € la journée

OCCUPATION DES SALLES EN 2017

- **Salle 1 :** - 19 repas de famille, pique-nique et banquets
  - 3 vins d'honneur
  - 3 réunions
  - 22 manifestations diverses
- **Salle 2 :** - 18 repas de famille, pique-nique et banquets
  - 2 vins d'honneur
  - 12 réunions
  - 17 manifestations diverses
- **Salle 3 :** - 14 réunions

TENNIS

Sirénémontains :
- 2 € de l'heure sans électricité
- 4 € de l'heure avec électricité

Hors commune :
- 6 € de l'heure sans électricité
- 8 € de l'heure avec électricité

PHOTOCOPIES

- la feuille A4 ..... 0,40 €
- la feuille A4 recto-verso ..... 0,60 €
- la feuille A3 ..... 0,60 €
- la feuille A3 recto-verso ..... 0,80 €
- la feuille A3 couleur ..... 1,00 €
- la copie A4 pour les associations. ..... 0,05 €
- la copie A4 couleur pour les associations. ..... 0,30 €
- la copie A3 couleur pour les associations ..... 0,50 €

CONCESSIONS CIMETIÈRE

CIMETIÈRES	Tarifs 2018		
Concession (2 m²) quinze ans	25 €		
Concession (2 m²) cinquantenaire	75 €		
SITE CINÉRAIRE	**Tarifs**		
	Concession	Utilisation d'une case	Total
Tarif cavurne : 50 ans Renouvellement de la concession au tarif en vigueur à l'échéance	75 €	303 €	**378 €**
Tarif module alvéolaire : 50 ans Renouvellement de la concession au tarif en vigueur à l'échéance	75 €	900 €	**975 €**
Jardin du souvenir : Cendres dispersées - Petite plaque (gravure à la charge de la famille)	–	–	**50 €**

ASSAINISSEMENT

- **Redevance d'assainissement :** 1,20 € le m³. Le forfait qui sert de base de calcul pour la redevance assainissement et qui concerne les foyers ayant deux sources d'alimentation ou seulement un puits est de 35 m³ par personne et par an.
- **Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC) :** 765 € pour les constructions neuves et les réhabilitations et 383 € pour les ateliers artisanaux.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Liste fournie par le Conseil Départemental

BERTHEAU Françoise
Le Petit Tillay
☎ 02 51 66 47 98

BOCQUIER Dominique
92 rue de Rochereau
☎ 02 51 66 42 56

CAUDAL Charlotte
2 place du Doué Giraud
☎ 06 34 28 40 78 02 51 91 01 26

CHASSERIEAU Élodie
21 impasse de la Fontaine
☎ 02 51 66 40 66

GABILLAUD Virginie
25 impasse de la Fontaine
☎ 02 51 66 44 79

MARTINEAU Marie-Madeleine
Le Petit Tillay
☎ 02 51 66 42 77

NAURA Marjorie
7 rue du Cormier
☎ 06 08 95 97 54

SEGUIN Marie-Hélène
Chantefoin
☎ 02 51 66 45 12

VENDAY Michelle
8 Le Coudrais
☎ 02 51 66 47 82

Médaille de la Famille

Selon le code de l'action sociale et de familles ART D215-7 : «***la médaille de la famille*** *est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leur mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation*».

Peuvent obtenir cette distinction les mères ou pères de famille élevant ou ayant élevé **au moins quatre enfants** français **dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans**, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans leurs meilleures conditions morales et matérielles possibles.

Si vous êtes intéressés pour obtenir la médaille de la famille :

- téléchargez sur le site de l'UDAF : **www.udaf85.fr** le formulaire dans la rubrique « services et formations/médaille de la famille/ candidature »,
- remplir ce formulaire, le signer, joindre les pièces demandées,
- déposer le dossier complet en mairie avant le 31 décembre 2018, qui le vérifiera et le transmettra à l'UDAF.

Le préfet rend ensuite sa décision au cours du mois de mai.

Le personnel communal

Au 1er plan :

- *Joël CHATEIGNER, 1er adjoint*
- *Michel BOCQUIER, le maire*
- *Véronique ROULLEAU, responsable de l'Agence postale*
- *Véronique RAUTURIER, remplaçante de l'Agence Postale*
- *Michel GABORIT, conseiller municipal responsable du personnel*
- *Colette GRELARD, responsable du secrétariat*
- *Didier MARY, responsable du service technique*
- *Stéphanie FORGEARD, secrétariat à 1/2 temps*
- *Nadia Le Baro, entretien des bâtiments*
- *Sébastien SIMON, service technique*

Accueil de Loisirs Sans Soucis

La fréquentation du périscolaire est similaire à l'année précédente, nous accueillons une vingtaine d'enfants le matin. Le soir, la fréquentation est toujours importante, entre 25 et 30 enfants, ce qui nous amène à être 3 animatrices présentes.

Au niveau de l'accueil de loisirs du mercredi, nous avons un groupe d'enfants inscrits régulièrement. Ainsi 2 animatrices sont nécessaires pour le groupe des 3/6 ans, ce groupe étant en constante augmentation. Nous avons remarqué une hausse de la fréquentation pendant les petites vacances quant aux vacances d'été, celle-ci reste stable.

Les activités «extraordinaires» attirent toujours les enfants. Nous sommes allés à la patinoire, à la piscine des Herbiers et de Bressuire, la sortie Géocaching sollicite toujours autant la curiosité des enfants. Nous avons découvert le Château des Aventuriers à Avrillé, le labyrinthe de Vendrennes et le nombril du monde à Pougne Hérisson (79).

Pour clôturer l'été, les enfants ont participé au spectacle «Gribouille et Tournicouette» à la salle de l'Alouette le vendredi 1er septembre, avec les autres enfants des centres de loisirs gérés par Calypso.

L'aide aux devoirs proposée les lundis et jeudis est nécessaire pour les enfants qui débutent les apprentissages (à partir du CP). Elle est animée par Monique et Annie que nous remercions vivement. Cependant nous avons besoin de bénévoles supplémentaires pour nous aider à gérer ce temps de travail, afin qu'il soit serein et bénéfique aux enfants. Si vous êtes disponibles (même un soir par mois), **n'hésitez pas à nous contacter au 02.51.66.48.61, 06.10.96.70.04** ou **sans-soucis.monsireigne@hotmail.fr**. Merci d'avance pour l'attention que vous porterez pour maintenir cette aide aux devoirs.

Les enfants et les animatrices de l'accueil «Sans Soucis» vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Mélinda

Petite Enfance

Le samedi 25 mars a eu lieu la matinée petite enfance, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.

La commune avec les assistantes maternelles et des mamans bénévoles organisait cette matinée au centre de loisirs « sans soucis ».

Tous les ingrédients étaient là, un thème porteur : la cuisine avec des ateliers attrayants pour tous les enfants et un cadre adapté où le centre de loisirs s'est transformé pour l'occasion en cuisine géante.

Parmi les ateliers, les enfants ont découvert des goûts les yeux bandés, ont crée un livre de recettes, une tartine originale avec des oeufs, du nutella, des smarties (humm !), la confection de brochettes de bonbons, un loto des odeurs et une affiche du Petit Bonhomme que les enfants ont décorée. De quoi bien éveiller nos enfants à une approche de la cuisine !

Le seul bémol de cette animation est la baisse de la fréquentation, seulement une dizaine d'enfants étaient présents. Comment expliquer cette baisse ? Peut-être est-ce dû à de nombreuses autres animations tant privées que publiques ce samedi matin là ?

Merci à tous les bénévoles, investis dans cette animation et Merci à vous les enfants pour cette matinée sympathique !

Petite Enfance 2018, maintien ou arrêt ?

La Communauté de Communes poursuit ces animations «Petite Enfance» la semaine du 17 au 25 mars 2018. L'animation dans les communes est prévue le samedi matin 17 mars, toutefois la décision n'a pas encore été prise sur le maintien de cette animation à Monsireigne en 2018.

Dès à présent, vous pouvez retenir le thème «la musique» et le programme proposé par la Communauté de Communes :

- **la conférence : le mercredi soir 21 mars à L'Échiquier** sur le thème de la musique et des sons autour de bébé, la musicothérapie, des musiques classiques pour favoriser les apprentissages, le bruit et l'éveil sensoriel, la relaxation du tout petit…
- **le forum : le samedi matin 24 mars** avec la présence de professionnels de la petite enfance qui interviennent sur le territoire. Ils présenteront leur structure.
- l**e spectacle : le dimanche 25 mars**, qui s'intitule «Plouf» et qui s'inspire de l'album du même nom de Philippe Corentin **(http://www.echiquier-paysdepouzauges.fr/fiche-spectacles/272)**.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h30 à 17h et le samedi de 10h30 à 12h.

Les permanences sont tenues par une équipe de bénévoles, Yvonne, Marie-Jo, Dedette, Claudine, Régis, Ludovic. Bienvenue à Isabelle Agesne, qui a rejoint l'équipe en cours d'année et Nadine et Anne pour les animations.

Cécile Girard bibliothécaire du service culturel du pays de Pouzauges est notre référente pour la bibliothèque. Elle intervient régulièrement lors des animations et auprès des groupes scolaires.

Cette année il y a eu des nouveautés numériques, dont une tablette à consulter sur place qui donne la possibilité de faire des recherches et qui donne accès à plusieurs jeux.

Il existe aussi une liseuse que vous pouvez emprunter aux mêmes conditions qu'un livre classique. Un catalogue avec tous les livres numériques téléchargés est disponible à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir la tester et vous renseigner auprès de l'équipe. (Ces prêts sont réservés aux adultes).

CHANGEMENTS POUR 2018

Suite à la mise en vente de la bibliothèque, un compromis a été signé courant décembre.

Nous envisageons de ce fait d'installer la nouvelle bibliothèque à la place du foyer des jeunes, situé en dessous de la salle de l'Alouette.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet.

Plusieurs animations se sont déroulées cette année, un atelier goûter-conte en avril, les enfants ont réalisé une salade de fruits, des palmiers feuilletés et des sucettes, suivi d'un conte kamishibaï.

Fin juillet «Partir en livre», une animation nationale, qui pour nous, s'est déroulée dans le jardin de la bibliothèque.

En décembre la compagnie «L'arbre à palabres» nous a conté une histoire pour attendre Noël.

Merci à tous pour votre participation.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018.

Bébés Lecteurs

Yvonne et Marie Jo animent les séances de Bébés Lecteurs à la bibliothèque **le 2ème mardi de chaque mois**, sauf pendant les périodes de vacances, de 10h à 11h.

Cette animation s'adresse aux enfants non scolarisés âgés de 6 mois à 3 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou nounous.

- **Mardi 09 janvier 10h**
- **Mardi 13 février 10h**
- **Mardi 13 mars 10h**
- **Mardi 10 avril 10h**
- **Mardi 08 mai 10h**
- **Mardi 12 juin 10h**

Cette année c'est Crocolou le petit crocodile qui entraîne les enfants dans différentes aventures.

Il y a un thème à chaque séance, «les saisons, la propreté, Pâques, Noël, les couleurs, les animaux». Des histoires sont lues aux enfants entrecoupées de chansons, mimes et musique.

Chaque séance est suivie d'un petit goûter-café convivial, ce qui permet l'échange entre les parents, les nounous, et les grands-parents...

N'hésitez pas à y venir avec vos enfants, il n'est pas obligatoire de participer à toutes les séances.

Bonne et heureuse année 2018.

Téléthon

Voici le résultat du Téléthon 2017 : 315 pizzas, 700 croissants, 400 pains, 100 baguettes coupées en sandwichs, de la musique pour tous les goûts avec la participation de quatre groupes cette année et l'exposition de voitures américaines.

Un merci pour leur investissement, à l'équipe organisatrice bénévole, aux associations locales (du foyer des jeunes, aux retraités en passant par le Sport, l'école, les Anciens combattants...) qui ont répondu présents.

Nous n'oublions pas votre participation, la population locale en particulier ainsi que les gaveurs qui viennent soutenir les bénévoles le samedi matin, de bonne heure...

Merci encore à Marie-Jeanne, André et Jean-Marc Rouet qui mettent à disposition le four et leur site pour tout le week-end (il s'agissait de la 13ème édition à la ferme des Vallées). Et nous oublions sûrement d'autres «merci» !

Les organisateurs sont très heureux de la participation de toutes les générations. Encore un téléthon bien réussi ! Merci à toutes et à tous !

Le bilan financier est de **4262,65 €**, une somme légèrement inférieure à l'an dernier, comme au niveau national.

Gageons que ces dons fassent progresser la recherche au niveau des maladies génétiques pour le plus grand bien des malades concernés.

Commerçants, entreprises professions libérales

SANTÉ

- **Docteur POPESCU Adriana**
  6 Place du 11 novembre
  02 51 64 94 36

- **Pharmacie**
  Laurence et Eric BRETON
  19 rue de Rochereau
  02 51 66 41 08

- **Infirmière**
  Corinne THERIAL
  4 cité Bellevue - 06 70 10 16 60

COMMERÇANTS ARTISANS

- **Café - Restaurant**
  Cyril ONFROY
  La Sirène
  36 rue de Rochereau
  02 51 65 06 86

- **Débroussaillage – Elagage – Broyage**
  Sébastien MARILLAUD
  14 rue du Cèdre
  06 27 74 27 51

- **Esthéticienne à Domicile**
  Détente – Relaxation – Massage
  Manon CHATEIGNER
  06 48 07 51 02

- **Garage - Automobiles**
  Pierrick OUVRARD
  7 rue de Rochereau
  09 65 31 44 62

- **Illustration-communication**
  Black Sam ink
  Jérémie PRUGNEAUX
  contact@blacksamink.com
  06 85 46 14 28

- **Menuiserie - Charpente - Cloisons**
  Alexis CHARRIER
  Zone artisanale
  06 75 47 12 94 – 02 51 66 63 71

- **Menuiserie - Charpente - Cloisons**
  Hervé MARY
  Le Petit Clou
  02 51 64 01 74

- **Menuiserie intérieure - Plaquisterie**
  Traitement des joints
  Modules décoratifs
  Baptiste Création - Baptiste BARRE
  16 rue des Ornaies
  06 82 68 79 40

- **NOPHISIA**
  Services Multimédia
  (particuliers, professionnels)
  Vincent MAUFFREY
  4 rue des Ormeaux
  06 64 54 45 76
  nophisia@orange.fr

- **NP3 Design**
  Création graphique - Infographie
  Affiche - Flyers - Publicité tous supports
  Imprimerie 3D
  Nicolas PASQUIET
  2 Le Petit Clou
  06 08 05 68 16

- **Peinture - Décoration intérieure**
  Carrelage - Faïence
  Raphaël GALLEY
  6 rue du Champ Blanc
  06 76 59 90 46
  raphaelgalley@outlook.fr

- **Peinture - Décoration - Travaux extérieurs**
  Démoussage - Sol stratifié
  Michel AUBERT
  26 rue de Rochereau
  06 20 16 39 60

- **Plâtrerie – Menuiserie**
  PMCI Ets GABORIT
  Zone artisanale
  02 51 66 40 17 - 06 68 76 72 17

- **Réalise Tous Travaux**
  Francis GABORIAU
  La Buratière
  02 51 64 08 37 – 06 82 50 49 04

- **REMY DECO PAYSAGISTE**
  Entretien d'extérieurs - Taillage de haie
  Entretien de potagers
  Dominique REMY – Guinefolle
  06 08 03 52 51

- **Style Coiffure Véronique**
  Véronique RAMBAUD
  4 place de l'Eglise
  02 51 64 00 30

- **Toutou-Net**
  Toilettage canin
  Le Coudrais
  06 17 99 09 23

- **Travaux Agricoles et Ruraux**
  Vincent ROULLEAU
  Route des Salinières
  02 51 64 01 23

- **Travaux publics**
  Jean-Yves MARY
  Les Quatre Moulins
  02 51 66 47 94

- **XTREM**
  Discothèque
  La Plaine
  02 51 64 04 04

POUR VOTRE INFORMATION :

- **Optique à domicile**
  Vous ne pouvez pas vous déplacer. Vous souhaitez les mêmes services qu'en magasin, les opticiens MOBILES vous conseillent à domicile, les déplacements et devis sont gratuits.
  Contactez **Aurélie** au 06 15 55 94 97 ou par email : avrignault@lesopticiensmobiles.com

- **Repas livrés à domicile**
  La poste investit dans le «Bien vieillir» à domicile. Elle teste le portage de repas qui va être généralisé cette année, six jours sur sept.

La vie associative

ASSOCIATIONS	PRESIDENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
COMITE DES FETES	Mr Mathieu JOYAU	24 rue de Rochereau	06.77.15.05.46
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Mr Noël GIRAUD	53 rue de la Métairie	02.51.66.44.08
ALOUETTE BASKET	Mme Sonia FUSEAU	Saint-Prouant	06.45.65.75.34
FOOT JFPM	Mr Maxime VENDÉ	32 route des Salinières	06.24.61.16.52
TENNIS DE TABLE	Mr Julien JOBARD	Le Fief Milon 85510 Le Boupère	06.46.05.65.20
V.B.S. (Volley Ball Sirénémontain)	Mr Marc BOUDET	2 rue de l'Orangerie	07.60.76.75.59
BADMINTON	Mme Pauline THABAULT	13 rue des Ormeaux	06.40.57.88.16
CLUB DE PALETS	Mr Denis GIRAUD	32 rue du Cormier	06.82.23.08.16
ADMR	Mr Didier BIRAUD	9 rue Gandouinière La Meilleraie-Tillay	02.51.63.50.89
FAMILLES RURALES	Mr Michel VINCENDEAU	16 Le Coudrais	02.51.66.48.96
O.G.E.C.	Mr Laurent GUIGNARD	120 rue de Rochereau	02.51.63.03.17
A.P.E.L.	Mme Violaine MAUFFREY	4 rue des Ormeaux	02.51.63.50.31
FOYER DE JEUNES	Mr Alexandre GIRARD	3 La Gare	06.45.74.15.16
CLUB DU TEMPS LIBRE	Mme POISBLAUD Odile	10 rue de la Brousse	02.51.57.44.58
ANCIENS COMBATTANTS	Mr André POISBLAUD	29 rue du Grand Lay	02.51.66.47.36
VENT DE SCRAP	Mme Emmanuelle CARDINAUD	8 rue Quartier des Portes 85390 ST MAURICE-LE-GIRARD	02.51.87.43.83
DOIGTS DE SIRÈNES	Mme Sylvie PRUGNEAUX	10 Rue de la Croix Verte	02.51.66.48.37
ECR Team	Mr Henrique TEIXEIRA	3 Les Quatre Moulins	06.86.83.34.55
AUTRES SERVICES	**RESPONSABLES**	**ADRESSE**	**TÉLÉPHONE**
A.F.R. Transport scolaire	Mme Céline DUPUY	3 rue du Cormier	02.51.66.67.45
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Mme Anne BRAUD	9 impasse du Moulin Rouge	02.51.64.07.48
DONNEURS DE SANG	Mr René GARREAU	6 rue de l'Eglise	02.51.66.41.56
SECOURS CATHOLIQUE	Mme Marie-Josèphe PACTEAU	103 Le Petit Clou	02.51.66.47.95
LA PERCHE DU BOCAGE	Mr Dominique BROSSEAU	11 rue de la Brousse	02.51.66.48.57
MUSÉE DE LA FRANCE PROTESTANTE	Mr Denis VATINEL	La Cournolière 79320 Moncoutant	02.51.66.41.03

LES BOUCHONS DE L'AVENIR

L'association «Les bouchons de l'avenir» récupère uniquement les bouchons en plastique : eaux plates et gazeuses, boissons gazeuses, jus de fruits, lait.

L'argent récolté (75€/tonne) est versé aux associations vendéennes favorisant l'insertion des personnes handicapées à travers les sports et les loisirs. Rejoignez-nous au plus vite !

Contacts : Didier AMIOT : 06.70.74.39.81 Brigitte TESSIER : 06.10.05.84.94, Annie LEGRAND 02.51.49.43.98

Vous pouvez déposer vos bouchons chez Mr Maurice GIRAUD, 27 rue de l'Orangerie à Monsireigne ✆ 02.51.66.47.70 ou dans un bac mis à disposition soit à l'école, soit au dépôt près du cimetière.

Le BoupèreMonProuant FOOTBALL CLUB

Le BoupèreMonProuant Football Club n'a certes que quelques mois, néanmoins il se porte bien.

Le conseil d'administration et nombre de ses bénévoles ont su œuvrer pour mettre le club sur de bons rails dès ce début de saison.

Ainsi comme vous avez pu le remarquer, toutes nos équipes, des U7 aux seniors, sont équipées de jeux de maillots flambants neufs afin de nous unifier autour des mêmes couleurs. De plus, nos U11, U13 et U15 arborent tous des sweats à leur arrivée au stade. Il convient ici de remercier le travail de la commission partenariat et de tous nos sponsors et mécènes sans qui cette vitrine n'aurait été possible.

Sportivement, la vie sur et autour des terrains s'organisent pour les habitants de nos trois communes. L'embauche de Mr Benjamin Merceron en tant que salarié à plein temps est un nouveau tournant pour un club de notre dimension. Cela nous était devenu inévitable puisque nos 365 licenciés nous sont affiliés. Mais notre club ne saura survivre en confortant ses compétences, sans le précieux travail de tous les bénévoles chaque jour de la semaine. Car c'est bien là une spécificité que le BMP FC tient à conserver : l'implication qualitative de ses membres dans la marche en avant du club.

Donc soyons rassurés, le club est en bonne voie, continuons tous ensemble à travailler pour que le BMP FC puisse continuer à prospérer. La finalité de toutes les heures que chacun d'entre-nous investit au BMP FC est que nous puissions éprouver du plaisir à nous retrouver toujours plus nombreux (parents, bénévoles, joueurs, éducateurs, supporters…) chaque semaine.

Sportivement.

Pierre RABILLER, Président

ALOUETTE BASKET

L'Alouette Basket compte le même nombre de licenciés que l'année précédente (60) et nous avons renouvelé notre CTC (Coopération Territoriale de Clubs) avec St-Prouant pour 2 ans.

Voici un point au niveau des équipes :

Au niveau de la jeunesse, tout va pour le mieux. Nous avons 12 équipes et une école de basket. La relève est assurée car les effectifs ne cessent d'augmenter d'année en année. Dans l'ensemble, les résultats sont positifs.

Côté seniors, nous avons 2 nouveaux coachs. La DF2 est entraînée et coachée par Mickaël Bonneau, nouveau salarié du club et la DM3 est encadrée par Jacques Beaubatie, notre «papy» du club qui a un très long palmarès de basket à son actif (plus de 70 belles années) et encore plein d'autres à venir…. Nous espérons un maintien pour ces 2 équipes.

Nous terminerons avec notre équipe loisir féminine. Elles sont entraînées et coachées par Marine Cotillon le jeudi soir à Sigournais. Elles sont motivées et très nombreuses. Avec elles, ambiance et 3ème mi-temps assurées.

Le club se maintient mais recherche toujours des bénévoles….. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour conclure, merci à tous les bénévoles, joueurs, parents, arbitres…. pour votre investissement dans le club sans qui rien ne serait possible.

A très bientôt à la salle de sport et bonne et heureuse année 2018 à tous.

Contacts pour tous renseignements :
Mail : basket.monsireigne@gmail.com
Site internet : alouettebasketmonsireigne.jimdo.com

LE CLUB DE PALETS

Le club de palets vous souhaite une bonne et merveilleuse année 2018.

Pour cette saison, l'effectif reste stable avec 36 licenciés qui ont de 19 à 85 ans.

Le club évolue en 3ème division, composée de la Meilleraie, de Sainte-Gemme-la-Plaine, de Mouzeuil Saint-Martin et de Chantonnay (que nous rencontrons également tous les ans pour un match amical en faveur du Téléthon). Les matchs à domicile se déroulent le vendredi soir à partir de 20h15 du mois d'août au mois de mars. Nos entraînements se déroulent aussi le vendredi soir et sont ouverts à tout le monde. Notre concours a été une réussite avec 40 doublettes. Merci à tous pour votre participation. Le club manque de joueurs donc n'hésitez pas à venir à notre rencontre.

- ***Président : GIRAUD Denis***
- ***Secrétaire : BELLET Alexandre***
- ***Trésorier : GIRAUD Mickael***

VBS : LE VOLLEY SIRÉNÉMONTAIN

Pour sa nouvelle saison 2017-2018, le club de volley sirènémontain comporte 24 licenciés. Deux équipes sont engagées en championnat : une en départementale masculine avec un effectif de 9 joueurs et une équipe loisir comportant un effectif de 14 joueurs.

Cette année le club enregistre l'arrivée de nouveaux joueurs et joueuses. Nous leur souhaitons la bienvenue.

La bonne ambiance et l'humeur festive pendant et après les entraînements permet à tout le monde de garder un bon esprit et l'envie de jouer ensemble. Le club de volley-ball tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui permettent d'assurer les permanences du bar, feuilles de match, arbitrage... pour les matchs loisirs et départementaux.

Le volley-ball club sirènémontain vous souhaite une bonne année 2018 remplie de joie et de résultats personnels et sportifs.

Suite à l'assemblée générale, le bureau a été désigné comme suit :

- ***Président : BOUDET Marc***
- ***Trésorière : JOYAU Lucie***
- ***Secrétaire : TERRIEN Ludovic***
- ***Responsable sportif : LE TORREC Jean-François***
- ***Communication : BOUDET William***
- ***Responsables bars et manifestations : GUERIN Sandra et PRÉAUD Séverine***

Informations : les entraînements se déroulent le mercredi soir de 21h à 22h30 pour l'équipe départementale.

Contact : boudet.marc@orange.fr
02 51 57 69 92 ou 07 60 76 75 59

Facebook Volley-ball Sirènémontain

BADMINTON LOISIRS SIRÉNÉMONTAINS

Cette année, le badminton loisir sirènémontain a démarré sa troisième saison sportive. **Les séances ont lieu tous les mardis soirs à partir de 20H30 à la salle de sport**.

Ce loisir nous permet de lier à la fois le côté sportif et convivial.

L'équipement investi par la commune permet de jouer sur quatre terrains en simultané (soit 16 joueurs).

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas **à contacter Pauline Thabaud au 06.40.57.88.16**. Le coût de la licence est de 18€ par an.

Bonne année à tous !

ENTENTE PONGISTE ST PROUANT-MONSIREIGNE

• Président : JOBARD Julien • Trésorier : COUTANT Guillaume • Secrétaire : POUPARD Benjamin

Cette année le club de tennis de table est composé de 20 licenciés réparties en 3 équipes.

Nous avons recruté un nouveau joueur, anciennement licencié au club de Pouzauges, Yannick CAILLEAUX (évoluant dans l'équipe fanion).

L'équipe 1, qui est montée en départementale 1, en septembre se maintient dans sa division, l'objectif reste inchangé jusqu'a la fin de saison.

L'équipe 2, en Départementale 4 est restée invaincue sur toute la première phase, ce qui leur permet l'accès à la départementale 3 dès janvier de cette année, l'objectif est de finir 1er de leur poule pour se hisser en départementale 2 à la rentrée de septembre.

Enfin la dernière équipe évoluant en D4, remporte sa première victoire, au dernier match de cette première phase. L'objectif de cette équipe composée à moitié de joueurs novices et expérimentés est de se construire, pour arriver à un niveau optimal afin d'être performante et victorieuse.

Les entraînements se déroulent tous les vendredis à partir de 21h30 à la salle omnisports de Monsireigne. Les matchs le dimanche matin de 9h à 13h30 voir 14h (pour l'équipe 1).

A notre regret, nous n'avons plus de jeune. Nous lançons un appel aux personnes mineurs qui souhaitent essayer le tennis de table, nous avons la possibilité d'aménager des horaires appropriés pour les entrainements.

N'hésitez pas à venir pour découvrir l'activité, même en milieu de saison, nous vous réserverons un très bon accueil. Au niveau des manifestations, **une pêche à la truite est en cours d'organisation**.

Contact : Guillaume COUTANT 06 07 47 47 90.

L'EPSPM vous souhaite une bonne année 2018.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse vous présente ainsi qu'à vos proches ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Nous constatons que nos populations de gibiers sédentaires (lapins, lièvres, faisans et perdrix) sont en baisse malgré nos efforts. La faible population de lièvres enregistrée en début d'année ne nous permettra pas de prélever cette année ce bel animal. La conséquence est que nous ne pourrons pas réaliser notre chasse à courre annuelle avec le rallye du Bois d'Anjou.

A contrario, le grand gibier prolifère et notamment le sanglier. La chasse ne parvient plus à jouer son rôle de régulateur entre faune sauvage, forêt et flore. Nous restons vigilants tout au long de l'année et à l'écoute des différents acteurs. Déjà 6 sangliers ont été prélevés sur la commune de Monsireigne depuis le mois d'août, nous avons recommandé des bracelets.

Par conséquent, dans le but de pérenniser notre association, nous nous devions de réaliser une nouvelle manifestation. Lors de notre assemblée générale de Septembre, il a donc été décidé à l'unanimité d'organiser une choucroute à domicile qui aura lieu le 27 Janvier 2018.

Nous profitons de cette parution pour remercier Marie-Claude Chasseriau pour ses nombreuses années comme secrétaire et Martial Chasseriau en tant que membre du bureau. Nous tenions aussi à remercier nos amis agriculteurs sans qui notre loisir et nos actions de gestion cynégétique ne seraient pas possibles. Nous félicitions Julien Liaigre et Anthony Poirier pour leur intégration dans le bureau.

L'ensemble des membres du bureau et les adhérents vous souhaitent une bonne année 2018.

Renseignements pour la choucroute au 06 15 63 28 64 (A. Poirier)

FOYER DES JEUNES

Cette année le foyer des jeunes de Monsireigne a organisé une soirée disco au mois d'avril.

Pour 2018 nous avons prévu de nouveaux projets tels qu'une nouvelle vente de croissants et pains au chocolat **le dimanche 18 mars.**

Le foyer des jeunes est composé d'une quinzaine de personnes dont voici les membres du bureau :

- **Alexandre GIRARD le président (06.45.74.15.16)**
- Alex FORTIN, Louis SACHOT, Rémi MARY, Pierrot GIRAUD, Valentin POUPIN, Nicolas MOREAU, Paul MOREAU, Juliette PLANCHOT, Lena GIRARD, Romane GABILLAUD, Félicie SACHOT.

Tous les jeunes membres et les parents qui nous accompagnent vous souhaitent une bonne année 2018 !

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS 39/45 / AFN SOLDATS DE FRANCE

Depuis un siècle, l'Union Nationale des Combattants a évolué puisqu'elle accueille depuis plusieurs décennies les soldats de France.

Le rôle de l'UNC est entre autres de conserver le devoir de mémoire pour ceux qui ont combattu pour la liberté. L'association a aussi un rôle social pour aider les personnes dans le besoin, notamment les veuves de combattants mais aussi pour défendre les droits des combattants.

A l'issue de la commémoration du 8 mai, ont été remises les insignes de Soldats de France à Dominique Bonnenfant, Lilian Dubé, Louis-Marie Villeneuve, Bruno Auvinet. Le 11 novembre a été remise la médaille du mérite de l'Union Nationale des Combattants bronze à René Gaboriau et Guy Poisblaud. Félicitations à tous les six.

Avec nos trois drapeaux, nous sommes allés à 7 remises du drapeau Soldats de France dans le département. Le 5 décembre 2017 à 10h45, cérémonie d'hommage cantonal aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie à Réaumur, l'après-midi, au monument aux morts place Albert 1er à La Roche sur Yon.

2018 : centenaire de la fin de la guerre 14-18, première guerre mondiale qui a fait 1 400 000 soldats français tués au combat. Le 11 novembre 2018, nous leurs rendrons hommage ainsi qu'à nos 48 soldats sirénémontains morts sur le champ de bataille. Vous êtes invités à venir nombreux avec les enfants à cette commémoration.

En 2018, sera également le centenaire de l'UNC (Union Nationale des Combattants) créée en 1917 par Georges Clemenceau et le père Brottier qui était brancardier et cela malgré leurs idées diffé-

rentes. L'objectif était d'aider les poilus blessés, les veuves et les orphelins tombés dans le désarroi suite au désastre social engendré par la guerre.

Le 12 mai 2018, nous sommes invités avec nos drapeaux à la commémoration du centenaire de la fondation à Paris, messe à la cathédrale Notre Dame de Paris, rassemblement à l'Arc de Triomphe.

Nous avons une pensée toute particulière pour notre camarade Jean-Luc Chasserieau, membre du conseil d'administration qui nous a quittés le 19 novembre 2017. Nous témoignons à sa famille notre sympathie et notre amitié.

Les Anciens Combattants et les Soldats de France vous souhaitent une bonne année 2018. Les jeunes qui voudraient nous rejoindre sont les bienvenus.

Dates à retenir pour l'année 2018 :

- le samedi 6 janvier 2018 : concours de belote, salle du foyer rural
- le vendredi 9 février 2018 : assemblée générale, salle du foyer rural
- le dimanche 17 juin 2018 : congrès départemental à Saint-Etienne-du-Bois
- du 22 au 26 juin 2018 : 16ème pèlerinage des Anciens Combattants à Lourdes

ÉCOLE ABBÉ A. BILLAUD

Cette nouvelle année scolaire, nous accueillons deux nouvelles personnes dans notre équipe pédagogique : Mlle Maëlle GADÉ, pour assurer la décharge de direction, en classe de CM1-CM2. Une nouvelle assistante de cantine a été recrutée : Madame Louisette GIRAUD.

La journée de décharge de direction est le vendredi.

A la rentrée 2017, l'école comptait 88 élèves répartis en quatre classes :
- PS/MS : 16 élèves
- GS/CP : 25 élèves
- CE1/CE2 : 29 élèves
- CM1/CM2 : 18 élèves

Philippe AVRIL, enseignant spécialisé, est chargé du regroupement d'adaptation.

Pour assister les enseignants et assurer le meilleur accueil possible, nous sommes aidés par :
- Véronique GABIRON, ASEM
- Emmanuelle CHEVALLEREAU, ASEM
- Stéphanie BRISSEAU, Cantinière.

Au total, nous comptons 62 familles.

Les effectifs sont en léger repli à la rentrée. Des élèves nés en 2015 vont nous rejoindre à partir du mois de janvier.

Vous avez l'intention d'inscrire votre enfant pour la période allant de janvier 2018 à juin 2018 : prenez contact avec l'école AVANT toute décision relative à un contrat de prise en charge d'assistante maternelle, car cet accueil n'est pas toujours possible.

Temps fort de l'année scolaire :
- Arbre de Noël
- Natation pour les GS/CP/CE1/CM1
- Voyage scolaire en Touraine pour les CM1 CM2
- Matinée porte ouverte, le 07 avril 2018, avec la commémoration des 75 ans de l'école.
- Journée de sport avec les écoles du secteur
- Chantemai 25 mai 2018
- Kermesse, le 29 juin 2018

Cantine : La restauration fonctionne en deux services
- Le 1er service pour les maternelles de 12h15 à 12h45.
- Le 2ème service pour les élèves d'élémentaires de 12h45 à 13h15.

En cas d'absence imprévue de votre enfant, merci de prévenir la cantine au 07 82 09 72 56, au plus tôt.

Catéchèse : Nous poursuivons notre approche catéchétique interactive et inscrite dans les pratiques d'aujourd'hui en CM et en CE. Quatre catéchistes, Mmes Claude GABORIAU, Véronique RAUTURIER, Anne-Sophie VIGOUR et Catherine ARIES, ainsi qu'une enseignante, prennent en charge les groupes d'enfants suivant l'enseignement catéchétique en CE. La culture religieuse est prise en charge par un enseignant. L'éveil à la foi, cette année, est assuré par les enseignants pendant des «temps forts». Nous remercions encore toutes ces personnes sans qui la catéchèse et l'éveil à la foi à l'école ne sauraient être possibles.

Célébrations :
- 1ère communion : 27 mai à 11h - église de Monsireigne
- Profession de Foi : 10 juin à 11h - église du Boupère

Travaux : la classe de CM1-CM2 a été entièrement rénovée.

Site internet : Le site internet de l'école est régulièrement mis à jour par des publications. N'hésitez pas à le consulter en vous rendant sur **www.monsireigne-ecole.fr**. Vous y trouverez des publications sur nos projets, nos manifestations, notre fonctionnement.

Inscriptions pour la rentrée 2018 :

Nous rappelons que l'accueil des enfants à l'école se fait **à trois ans révolus**, ou dans l'année de leurs trois ans (nés en septembre jusqu'en décembre).

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, vous devez prendre contact avec le chef d'établissement (déchargé le vendredi). Vous conviendrez d'un rendez-vous pour compléter les renseignements nécessaires et fixer la date de rentrée.

OGEC/ APEL Ecole Abbé Billaud

Les membres OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) et APEL (Association des Parents d'Élèves) vous adressent tous leurs vœux en cette nouvelle année.

Suite à l'assemblée générale du 17 octobre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres venus renforcer une équipe de parents motivés à accompagner et dynamiser notre école.

Voici la composition des bureaux :

- Pdt OGEC : Laurent GUIGNARD
- Vice Pdt : Benoît NOGIER
- Trésorière : Sophie BRAUD
- Trésorière Adjointe : Candice LABARTHE
- Secrétaire : Cécilia ROUET GABORIAU
- Secrétaire Adjointe : Aline CHAUVET
- Pdte APEL : Violaine MAUFFREY
- Vice Pdte : Emilie JOYAU- RAUTUREAU
- Trésorière : Sophie BRAUD
- Secrétaire : Marie UVETEAU
- Autres membres : Aurélie BRIGANT (commission cantine), Lilian DUBE (gestion du personnel), Virginie GABILLAUD (commission cabaret), Freddy TENAILLEAU (commission travaux), Tony CHASSERIAU, Anne-Sophie VIGOUR (commission Jus de pommes et Arbre de Noël), Benoit CHAUVET, Jennifer SOULARD, Justine VERGNAUD.
- Membres de droit : Cédric DU BOT (directeur), Michel PIVETEAU (prêtre) et Gérard PRUGNEAUX (conseil municipal).

Nous tenons à remercier les membres sortants : Isabelle AGESNE et Béatrice CUZOL pour leurs années de présence et d'énergie au sein du bureau. Nous n'oublions pas de remercier la municipalité pour son soutien financier.

Les réalisations concrètes pour les Elèves et leur école :

- **De la couleur dans la cour :** Après une cour refaite à neuf de part son bitume, il ne manquait plus que le côté coloré. C'est chose faite depuis la rentrée : les élèves ont la joie de profiter de nouveaux marquages au sol qui au delà du côté esthétique, permettent de répartir des espaces de jeux pour petits et grands. Les enfants n'ont plus qu'à s'inventer de nouvelles activités autour de ces diverses formes qu'ils ont immédiatement adoptées (paroles d'enseignants !).
- **Aménagement** de mobilier adapté dans la nouvelle salle multifonctions.
- **Nettoyage et les petits travaux** nécessaires au maintien d'une école accueillante et sécurisée.

Projet 2018 : Un événement est en préparation : cette année scolaire, l'école Abbé Billaud fêtera son 75ème anniversaire. Pour célébrer cet événement l'APEL/OGEC se mobilisent auprès des enseignants afin d'organiser un temps fort **le 7 Avril 2018**. Nous faisons appel aux anciens élèves, parents d'élèves, enseignants,... nous sommes à la recherche de tous types de documents : photos de classe, manuels scolaires, tenues, témoignages... Vous pouvez vous adresser à : Tony CHASSERIAU (21 Impasse de la Fontaine), Marie UVETEAU (2 rue du Champ Blanc), Violaine MAUFFREY (4 rue des Ormeaux) ou directement à l'école (**ecole.abbe-billaud@gmail.com**). Merci pour votre aide, nous communiquerons ultérieurement sur le déroulement de cette célébration.

Des Manifestations toute l'année pour aider à financer les besoins des élèves :

- La vente de **Jus de Pommes** : la cuvée 2017 (mise en bouteilles par les élèves de CM1-CM2) est disponible à 2€ la bouteille. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'école ou un membre de l'OGEC/APEL.
- 2 fois par an, nous organisons une **vente de Pizzas**, la dernière s'est tenue le 10 Novembre dernier en partenariat avec le CAP (café-restaurant de Monsireigne).

- **La soirée Cabaret (17 FEVRIER 2018)**, permet de vivre un diner-spectacle très convivial. Pour cette édition, nous vous attendons nombreux pour assister à un spectacle de Magie animé par le Magicien DALPAZ.
- La **vente de Chocolats**, réalisée particulièrement pour aider au financement du voyage de 3 jours que vivent les CM tous les 2 ans. La prochaine vente se fera au moment des fêtes de Pâques.
- La **benne à papier** : Nouveauté !! Dans un esprit d'aide au recyclage, nous avons mis en place depuis cet été une benne de récupération de papier. Celle-ci installée sur le parking de l'école est à disposition de tous les habitants pour y déposer tous leurs papiers, cahiers, catalogues, journaux. Des fonds seront récupérés en fonction de la quantité de papier récupéré. Alors n'hésitez pas !!
- La traditionnelle **Kermesse (29 JUIN 2018)**, fête attendue par les enfants qui célèbrent la fin de l'année scolaire. Bien que cette soirée soit organisée autour des enfants, les fonds recueillis à cette occasion sont importants pour le financement des sorties d'années.

Les bénéfices de ces fêtes servent à améliorer l'accueil des enfants dans de meilleures conditions par l'achat de matériel ou la réalisation de travaux. Merci pour votre participation.

Information Parcours religieux : Les deux prochaines messes des familles seront programmées à MONSIREIGNE les Dimanche 21 JANVIER et 24 JUIN. Si vous souhaitez apporter de votre dynamisme à la préparation de ces temps forts importants pour les enfants suivant un parcours de catéchèse, n'hésitez pas à contacter Violaine MAUFFREY (06 95 25 29 20) ou Véronique RAUTURIER.

A noter, les dates des communions :

- Profession de foi : Dimanche 10 JUIN (au Boupère)
- Première communion : Dimanche 27 MAI

De gauche à droite : Denis TRICHET (GS-CP), Marie-Claire JAGUENEAU (CE1-CE2), Stéphanie BRISSEAU (cantine), Louisette GIRAUD (cantine), Véronique GABIRON (ASEM), Emmanuelle CHEVALLEREAU (ASEM), Mélanie AUVINET (PS-MS), Cédric DU BOT (CM1-CM2).

LE COMITÉ DES FÊTES

- *Président : Mathieu JOYAU*
- *Trésorière : Betty GABORIT*
- *Secrétariat : Yann CAIGNON*
- *Animation : Guénaël BIZON*
- *Location Matériel : Bernard BROSSEAU*
- *Membres : Maël BIZON, Nadia VIGNARD, Cyril ONFROY*
- *Le Comité des Fêtes est au service de toutes les associations et des particuliers. Nous mettons à votre disposition du matériel pour vos soirées, pique-nique et événements familiaux.*

LOCATION DE MATERIEL

Si vous n'avez pas cette possibilité, vous pouvez contacter Betty GABORIT au **07 81 09 21 40.** Vous pouvez laisser un message, elle vous rappellera dès que possible.

Les enlèvements se font toujours le vendredi après-midi auprès de Bernard BROSSEAU. Les retours se font le lundi matin. Dans la mesure du possible, nous vous remercions de respecter ses horaires.

NB : Merci de noter qu'il sera facturé ce qui a été commandé à la réservation et que les règlements se font uniquement par chèque.

Attention : changement d'adresse mail : monsireignecomitedesfetes@gmail.com

Descriptif	Tarifs Particuliers ou asso hors commune	
	P.U.	Qté
Baraque simple avec bâche	3,00 €	6
Baraque double avec bâche	6,00 €	6
Table pliante 2,2m x 0,70m	3,00 €	8
Bancs - la paire	3,00 €	11
Percolateur (pour 100 tasses)	10,00 €	1
Verres (les 100)	5,00 €	100
Bouteille de gaz	5,00 €	
Appareil pour grillades (petit)	10,00 €	1
Marmite 36L avec louche	5,00 €	1
Friteuse (uniquement asso)	10,00 €	
Mange-debout	4,00 €	5
Mange-debout (lot de 5)	15,00 €	
Grand barbecue		1

NB : Pour la location hors commune du percolateur, il sera demandé un chèque de caution de 100 €

PROJET ANIMATION

Merci à la Municipalité pour sa coopération et au Bar Restaurant «LE CAP» pour cette Fête de la Musique. Mais surtout MERCI à tous pour votre participation. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons en 2018 pour de nouvelles animations.

Nous souhaitons, cette prochaine année, vous proposer une nouvelle Chasse aux Oeufs ainsi que la Fête de la Musique : à vos agendas !

Le Comité des Fêtes de Monsireigne vous souhaite une très bonne année 2018 et vous adresse tous ses meilleurs vœux, qu'elle vous apporte bonheur et joie... et fiestas. Bonne Année...

1 APRIL **Chasse aux Oeufs** (poisson ou pas !!!)

16 JUNE **Fête de la Musique**

1 SEPTEMBRE **Banquet Sirènémontain**

LA PERCHE DU BOCAGE

L'équipe de compétition de notre AAPPMA, forte d'une dizaine de pêcheurs licenciés, a obtenu cette année encore de très bons résultats puisque nous détenons deux titres avec un champion régional et un champion de Vendée (pêche à la plombée). Plusieurs podiums également ont été acquis que ce soit en individuel ou en Américaine (équipe de 2 pêcheurs). Félicitations à ces supers pêcheurs… que vous pourrez d'ailleurs découvrir au bord du lac de ROCHEREAU les 27, 28 et 29 juillet puisque nous avons été retenus pour organiser la finale nationale (pêche à la plombée) de 2ème division. Nous espérons vous voir nombreux au bord de l'eau à cette occasion.

La Perche du Bocage c'est aussi notre APN (Atelier Pêche Nature) qui fonctionne toujours aussi bien (12 élèves en 2017). Les différents cours dispensés tout au long de l'année permettent à ces jeunes pêcheurs de connaître le milieu aquatique puis d'apprendre le montage des lignes et, grâce aux sorties au bord des étangs et rivières, à prendre du poisson et souvent… à le relâcher. La graciation ou «no kill» est la pratique courante à l'école de pêche. Les inscriptions pour l'année 2018 peuvent se faire auprès de Dominique BROSSEAU (06 07 11 54 20) ou Mathieu LOIZEAU (06 03 91 34 46).

Les travaux, prévus en 2017, sur les descentes à bateaux de La Morlière et de La Bouillère sont pratiquement terminés et doivent permettre une mise à l'eau des bateaux beaucoup plus facile. L'installation du ponton accessible à tous à l'étang du Verger au Boupère a été reportée (soucis de choix de matériaux pour sa fabrication) mais il sera bien réalisé. Pour rappel, la pêche à l'étang du Verger est autorisée, sans carte supplémentaire, pour tous ceux qui ont pris leur carte chez un dépositaire de La Perche du Bocage.

Nos prochains rendez-vous :

- Vendredi 26 janvier : Assemblée Générale Salle Jean Moulin au Boupère.
- Samedi 24 février : pêche à la truite à l'étang du Verger au Boupère
- Dimanche 15 juillet : Marathon de pêche à Guinefolle, lac de Rochereau
- Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 juillet : Finale nationale 2ème division pêche à la plombée, Lac de Rochereau
- Dimanche 19 août : Concours à la Morlière, lac de Rochereau

La Perche du Bocage vous souhaite une bonne année halieutique pour 2018.

VENT DE SCRAP

L'association Vent de Scrap continue ses rencontres 2 fois par mois à la salle 2 de l'Alouette. Cette année le mot d'ordre est la convivialité et il a donc été décidé de ne pas aborder de thèmes particuliers mais de terminer les projets scrap en cours de chacune. Il est toujours possible de nous rejoindre pour découvrir ou redécouvrir l'intérêt de mettre en valeur ses photos et de profiter de ses souvenirs plutôt que de les laisser enfermés dans nos ordinateurs et nos disques durs.

Après 6 ans de dur labeur, les organisatrices de la rencontre annuelle ont souhaité faire une pause. Elle n'a donc pas eu lieu à Monsireigne cette année, même si nos amies scrappeuses du bord de mer ont pris le relais d'une rencontre à la même date.

Pour le printemps, les projets qui avaient été ajournés l'an passé sont remis au goût du jour : une soirée enfant et une rencontre régionale.

L'association vous souhaite, à vous et vos proches, une année 2018 créative et prospère.

CHÂTEAU DU BOIS-TIFFRAIS
Musée régional d'histoire protestante

Au château du Bois-Tiffrais, en ce temps de l'hiver où les promeneurs se font rares il faut penser à la préparation de la prochaine saison touristique qui ouvrira à Pâques. Comme chaque année depuis dix ans, nous prévoyons de nouveaux aménagements dans le musée afin que le visiteur puisse découvrir des décors nouveaux et des objets inattendus qui ouvrent le champ de son imagination.

Les musées sont comme les fleurs, ils ne sont pas indispensables à notre vie de tous les jours mais, comme les fleurs, heureusement qu'ils existent ! Ils nous permettent de nous dépayser en voyageant dans le temps et de nous instruire en nous distrayant.

Le musée nous présente à travers cinq cents ans d'histoire un panorama du pays où nous puisons nos racines à travers des documents et des objets authentiques qui souvent nous surprennent et nous déconcertent.

C'est d'ailleurs cela l'intérêt du musée; accepter d'être surpris au long de la promenade et repartir un peu changé dans ses idées, un peu renforcé dans ses convictions.

La fête d'été du Bois-Tiffrais aura lieu le dimanche 8 juillet sur le thème de la musique et, rappelons-le, est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'y associer et passer un bon moment de convivialité.

Le musée sera ouvert aux groupes (20 personnes minimum) de Pâques à la Toussaint, aux individuels en juillet et août tous les jours sauf le lundi de 14 à 18 h.

Notre site internet : **www.bois-tiffrais.org**

Denis VATINEL Conservateur

Le 11 juillet dernier, le Président du Conseil Départemental : Yves AUVINET (au centre) a été accueilli au Musée.

Le Pasteur, Denis VATINEL (à droite), passionné d'Histoire du Protestantisme, a guidé les élus présents.

LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Le nombre d'adhérents est actuellement de 83.

Tous ceux qui veulent se joindre à nous sont les bienvenus tous les jeudis à 14h30 à la salle de l'Alouette numéro 2, où nous partageons un après-midi convivial en jouant à la belote, au tarot, aux palets, au scrabble.

Toutes les semaines, un nouveau circuit de Marche de 7 km environ est proposé aux promeneurs. Les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois, nous nous retrouvons à 20h30 à la salle de l'Alouette numéro deux pour jouer au Tarot et aux jeux de société.

Cette année, nous avons rencontré le Club de tarot de Sigournais. L'an prochain ce sera à notre tour de les recevoir. Ceux qui souhaitent apprendre à jouer peuvent nous rejoindre.

Le jeudi 15 juin 2017 a eu lieu notre sortie pique-nique Interclub organisée par Sigournais à Saint-Vincent-sur-jard. Le 8 septembre, croisière sensation à Laval organisée par les interclubs où nous étions 25 participants.

Dates à retenir :

- Galette des rois : jeudi 11 janvier 2018
- Assemblée générale : jeudi 1er février 2018 avec repas animé
- Concours de belote : samedi 10 mars 2018
- INTERCLUB à Chavagnes le 19 avril 2018, à Saint-Prouant le 17 mai 2018, à La Meilleraie le 24 mai 2018, à Monsireigne le 7 juin 2018, à Sigournais le 27 septembre 2018 et sortie pique-nique organisée par Saint-Germain le mardi 26 juin 2018.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2018 !

LES DOIGTS DE SIRÈNES

Comme chaque année, depuis 2012, nous nous retrouvons salle 3 du foyer rural, le deuxième et quatrième jeudi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires. L'association réalise des travaux de broderie, tricot, patchwork.

Nous accueillons à nouveau trois personnes de la résidence Catherine de Thouars de Pouzauges le quatrième jeudi du mois. Elles viennent avec leurs ouvrages et nous sommes heureux de les conseiller.

Cette année, nous n'avons pas organisé d'exposition, car elle n'a lieu que tous les deux ans.

L'assemblée générale s'est déroulée au mois d'octobre. Nous avons le plaisir de constater que nous sommes encore au complet. Nous gardons la bonne habitude de fêter les anniversaires à chaque séance. Nous adhérons toutes à l'idée de nous retrouver deux journées entières en juin et décembre.

Dans la joie et la bonne humeur, nous vous souhaitons une bonne année 2018.

PAROISSE ST JOSEPH DES MONTS ET VALLÉES

La paroisse St Joseph-des-Monts-Vallées se compose des cinq communautés catholiques suivantes : Monsireigne, Le Boupère, St-Michel-Mont-Mercure, La Flocellière et Les Châtelliers-Châteaumur.

Une nouvelle équipe d'animation de la communauté chrétienne de proximité a été renouvelée par l'abbé Bernard Robert en mars 2017, une équipe d'animation pour le partage des joies et des peines de la communauté, rassemblée pour la bonne marche de notre relais.

A Monsireigne, elle est composée de :
- Marie-Madeleine MARTINEAU (prière communautaire et liturgie)
- Laëtitia HERBRETEAU (service charité)
- Marie-Jeanne FOSSE (coordinatrice et communication)
- Véronique RAUTURIER (annonce de la foi)
- Michel VINCENDEAU (affaires matérielles).

Les deux prêtres : Michel PIVETEAU, curé résidant au Presbytère du Boupère et Bernard ROBERT prêtre coopérateur, résidant à Pouzauges, un diacre Jean-Michel CHAPELEAU résidant au Boupère et Aurélie PICARD, pastorale de l'enfance (LEME).

Joseph BILLAUD pour le conseil économique, Marie-Joseph PACTEAU et Marie-Jeanne FOSSE pour le secours catholique.

Mimie GABORIT et Louisette MOUCHARD pour le service évangélique des malades.

Pour un décès, les coordonnées, sont dans le bulletin. Michel GABORIT a suivi la formation de conduire les sépultures quand les prêtres ne sont pas disponibles, notamment le lundi. Marie-Reine COUSIN, Bernadette BLUTEAU, Pierre GABORIT accompagnent les familles en deuil.

Très nombreux sont les bénévoles qui assurent ici et là l'animation, des services ou simplement une présence. Leur contribution est indispensable à la bonne marche de l'ensemble des communautés qui forme la paroisse.

Les horaires de messe ou liturgie de la parole à Monsireigne sont les suivants : 2ème dimanche du mois à 9h30, 4ème dimanche du mois à 11h.

Quelques rendez-vous en 2018 :
- Galette des rois pour tous les bénévoles du relai : samedi 13 janvier
- Messe des familles : dimanche 21 janvier à 11h
- Concours de belote de la paroisse : vendredi 23 février 2018, salle du Foyer rural
- Assemblée générale : dimanche 15 avril au Boupère
- 1ère communion : dimanche 27 mai à 11h en l'église du Monsireigne
- Profession de foi : dimanche 10 juin à 11h en l'église du Boupère

Quelques renseignements pratiques :
- le «siège social» de la paroisse est au 3 place Clément V, 85510 Le Boupère, 02 51 91 42 75
  le-boupere@catho85.org
  Site du Doyenné de Pouzauges avec un lien pour la paroisse : **http://www.doyenne-pouzauges-chataigneraie.org/**
- permanences à l'accueil paroissial de Monsireigne : 1 rue Rochereau, tous les samedis de 10h à 10h30 par un laïc.
- Il existe un bulletin paroissial. Parution tous les mois : Abonnement annuel ordinaire : 12€, par la Poste : 20€, par email : 8€

TRANSPORT SOLIDAIRE

Suite aux différentes réunions organisées par la communauté de communes du Pays de POUZAUGES afin de réaliser un diagnostic des services à la population, l'idée d'organiser un «transport solidaire» sur les communes de notre territoire s'est imposée très largement.

Ce service, qui débutera courant février 2018, est créé sous la forme d'une association dénommée **«Déplacement solidaire du Pays de POUZAUGES»** et la référente pour notre commune de MONSIREIGNE est Louisette GIRAUD.

L'objectif du «transport solidaire» est d'offrir un service de déplacement basé sur le bénévolat et l'échange.

Il est organisé à destination des personnes isolées et /ou qui n'ont pas de moyen de locomotion pour des déplacements ponctuels et qui concernent :
- Des visites médicales (déplacements non pris en charge par les caisses d'assurance maladie)
- Des démarches administratives, bancaires
- Des démarches liées à l'emploi (pôle emploi, entretien d'embauche, etc…)
- Se rendre à son travail (exceptionnellement)
- Des visites familiales ou amicales
- Des sorties culturelles ou de loisirs
- Des commerces de proximité
- Prendre une correspondance avec un autre moyen de transport (un train, un car, etc…)

Les transports s'effectuent principalement sur le territoire du Pays de POUZAUGES. Des destinations autres (dans un rayon de 80 kms) pourront être toutefois demandées.

Les trajets sont effectués, avec leur véhicule personnel, par des chauffeurs-bénévoles (ils ne reçoivent aucune indemnisation pour le temps passé). Un défraiement pour les frais kilométriques du bénévole est prévu suivant ce barème :
- 0.40 €/km à compter du premier kilomètre avec un minimum de 3.20 € pour tout trajet inférieur ou égal à 8kms.

Exemples :
- Trajet aller-retour de 6 kms : 3.20 €
- Trajet aller-retour de 25 kms : 0.40 X 25 = 10.00 €

L'adhésion à l'association est de 3.00 € par an.

Comme dans toutes associations, il est nécessaire d'avoir des bénévoles et si, déjà, plusieurs chauffeurs se sont portés candidats, plus nous serons nombreux moins d'heures seront à effectuer pour chacun. **Aussi, si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez de plus amples renseignements, pour être chauffeur-bénévole, nous vous invitons à contacter la référente de votre commune.**

Si vous souhaitez bénéficier de ce service et/ou obtenir des renseignements complémentaires, il vous faut contacter Louisette GIRAUD au 02 51 66 49 55 ou 06 21 05 14 71 qui vous indiquera les démarches à effectuer.

GYM DOUCE... GYM POSTURALE... PILATES

Les cours ont lieu tous les Lundis à 10h15 salle de l'Alouette.

Les personnes intéressées peuvent venir faire un essai au mois de Janvier 2018.

Se renseigner au : 02.51.66.40.98.

Association du service d'aide à domicile

L'ADMR fête cette année 70 ans d'accompagnement à domicile : familles, personnes âgées ou en situation de handicap.

Nos services à domicile **POUR TOUS !**

- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP
- MÉNAGE - REPASSAGE
- COURSES ET REPAS
- SORTIES ET LOISIRS
- SUITE À UNE HOSPITALISATION
- GARDE D'ENFANTS À DOMICILE
- AIDE À LA TOILETTE
- ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP
- SOUTIEN À L'OCCASION D'UN CHANGEMENT FAMILIAL
- TÉLÉASSISTANCE
- GARDE DE JOUR ET DE NUIT

NOS VALEURS

- La personne, dans sa globalité, est au centre de notre action.
- Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins.
- Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat, sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-discrimination.

LE BÉNÉVOLAT

Plus de 1500 bénévoles en Vendée

Notre association locale ADMR est **composée par une équipe de bénévoles** qui est en contact à la fois avec les personnes aidées et avec les salariés.

Selon le temps qu'il souhaite y consacrer, le bénévole peut :

- **faire des visites de convivialité auprès des personnes aidées**
- **aider les personnes à définir leurs besoins et réaliser les démarches administratives**
- **participer au fonctionnement de l'association : secrétaire, trésorier, président...**

Cela vous intéresse ? Venez échanger avec les membres de l'association !

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE MONSIREIGNE

2 Rue de la Mairie - 85700 LA MEILLERAIE TILLAY
Tél : 02 51 51 26 96
chataigneraiepouzauges@admr85.org

Permanences téléphoniques
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30

Possibilité de rendez-vous au local de l'association

L'association intervient sur :
CHAVAGNES LES REDOUX, LA MEILLERAIE TILLAY, MONSIREIGNE, RÉAUMUR ET TALLUD SAINTE GEMME
avec 24 salariées spécialement formées et expérimentées

Les bénévoles de votre commune :
Bernadette MAUDET 02 51 66 45 64
Geneviève PINEAU 02 51 66 40 48
Marie Madeleine ROULLEAU 02 51 66 47 48

www.admr85.org

QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

10 communes | **23 773 habitants** | **31 520 ha**

Créée au 1er janvier 2002 en lieu et place du District, la Communauté de communes du Pays de Pouzauges voit ses compétences s'élargir au fil du temps. A partir du 1er janvier 2018, de nouvelles compétences seront progressivement intégrées : gestion de certaines routes, gestion des assainissements et des eaux pluviales, Contrat Local de Santé...

www.paysdepouzauges.fr

ENVIRONNEMENT

- Mise en place d'une Charte forestière de territoire
- Contribution à la transition énergétique et sociétale
- Reconquête de la qualité des eaux

SPORT/JEUNESSE

- Mise en place d'une politique de prévention des comportements à risques
- Gestion du centre aquatique
- Conseil Communautaire des Jeunes

ACTION SOCIALE

- Mise en œuvre d'un projet territorial de santé dont une Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Animation d'une maison de Services au public
- Gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles

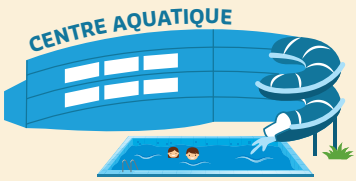

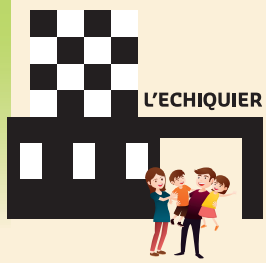

CULTURE/LOISIRS

- Accès à une programmation artistique
- Offre d'un cinéma labellisé "Art et Essai"
- Soutien aux associations sportives et culturelles
- Animation du réseau lecture publique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Appui à l'insertion et à l'entreprenariat
- Développement du très haut débit
- Promotion du tourisme

AMÉNAGEMENT ESPACE COMMUNAUTAIRE/GRANDS PROJETS

- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- Valorisation du patrimoine naturel et paysager

DÉPLACEMENTS

- Actions pour favoriser les mobilités sur tout le territoire
- Transport à la demande
- Aménagement d'aires de covoiturage
- Soutien aux transports scolaires

HABITAT/LOGEMENT

- Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Soutien à la rénovation thermique, l'adaptation et la réhabilitation
- Accueil des gens du voyage

GESTION DES DÉCHETS

- Recyclage / SCOM

EAU/ASSAINISSEMENT

- Contrôle, réhabilitation et entretien des assainissements non collectifs
- Soutien aux particuliers dans le cadre d'une réhabilitation de leur installation
- Réseaux d'assainissement collectif

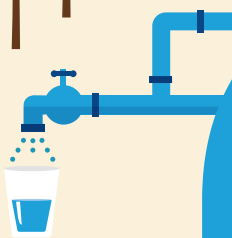

MÉygane

PERMANENCES ASSURÉES À LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Pays de Pouzauges

MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE
Permanences sur RDV au **02 51 66 81 15**
- MARDI : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- MERCREDI : de 8h30 à 12h30
- JEUDI : de 8h30 à 12h30

CONSEILLÈRE E.S.F. DE LA CAF
Sur RDV uniquement au **02 51 46 95 84**
Le 1er et 3ème Mardi de 9h à 12h

CARSAT SERVICE SOCIAL
Permanences sur RDV : **02 51 43 52 50**
Le 3ème Jeudi du mois, Le 2ème Mardi du mois
Le 1er et 4ème vendredi du mois

SPIP (Probation et Assistance aux Libérés)
Sur RDV uniquement : **02 51 37 08 08**
Le 3ème vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

MAISON DES ADOLESCENTS (MdA)
Sur RDV : **02 51 62 43 33**
2 Mercredis par mois de 14h à 17h30

F.N.A.T.H. (Mutilés du Travail)
Permanences sur RDV : **02 51 37 06 15**
Le 1er Jeudi de 9h30 à 12h

F.M.H. (Fédération des Malades Handicapés)
Le 3ème Mardi de 9h30 à 11h30

PERMANENCES CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Stéphanie BRETON : **02 28 85 85 34**
Le 1er et 3ème Jeudi de 9h30 à 12h

ADILE (Agence Dép. d'Information sur le Logement)
Sur RDV uniquement : **02 51 44 78 78**
Le 2ème Jeudi de 10h à 12h

HATEIS HABITAT (Aides Habitat)
Maïtena CURUTCHET : **02 51 36 82 63**
Le 2ème et 4ème Jeudi : sur RDV de 9h à 11h
Sans RDV de 11h15 à 12h30

PERMANENCE DE LA DÉPUTÉE MME LEGUILLE-BALLOY
Sur RDV le mardi

PERMANENCES : CAUE M. Pierre BAZIN et ABF Mme Julie GUIGNARD (Architecte Bâtiments de France)

Ces permanences et conseils sont gratuits, ils ont pour objet d'aider les demandeurs à formaliser un projet qui s'intègre architecturalement sur le territoire et qui soit accepté le plus rapidement possible.

Prendre RDV auprès du service urbanisme qui gère l'organisation de ces permanences :
- 10 janvier de 9h à 12h30 (seulement CAUE)
- 24 janvier de 9h à 12h30
- 21 février de 9h à 12h30
- 21 mars de 9h à 12h30
- 18 avril de 9h à 12h30
- 16 mai de 9h à 12h30
- 30 mai de 9h à 12h30
- 27 juin de 9h à 12h30
- 11 juillet de 9h à 12h30

caue DE LA VENDÉE

UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de conseiller gratuitement les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC UN ARCHITECTE DU CAUE

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec Pierre BAZIN, architecte consultant du CAUE.

tél 02 51 37 44 95
mail pierre.bazin@caue85.com
caue85@caue85.com

CAUE DE LA VENDÉE
45 boulevard des États-Unis, CS 40685
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95
> en savoir + : www.caue85.com

UN CONSEIL ARCHITECTURAL À MOINS DE 15 KM DE CHEZ VOUS

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

La MSAP est un service de proximité gratuit, qui vous permet de retrouver, en un seul et même lieu, un libre accès aux différents services mis en ligne par les opérateurs partenaires suivants : La CAF, la CARSAT, la CPAM, Enedis, la Mission locale, la MSA, le Pôle Emploi et Veolia.

Des médiatrices numériques vous accueillent au sein de l'espace emploi, où des équipements numériques sont mis à votre disposition, pour réaliser des recherches spécifiques et des démarches administratives. Les animatrices de la MSAP vous guident pour naviguer plus aisément sur les différents sites Internet des opérateurs partenaires et favorisent vos échanges (courriel, entretien téléphonique…) avec les différents organismes. Les agents d'accueil de la MSAP peuvent vous orienter vers les agences partenaires les plus proches, notamment si l'accueil de 1er niveau ne répond pas aux besoins que vous avez exprimés.

Maison de l'Intercommunalité :
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h30 (17h le vendredi)

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

63 rue du Pré de Foire - 85700 POUZAUGES
Tél : 02 51 67 60 80
cms.pouzauges@vendee.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Vous avez besoin d'un conseil, d'un soutien, d'une aide active : une équipe médico-sociale, près de chez vous est là pour vous écouter, vous conseiller et vous guider.

Une secrétaire médico-sociale vous accueille.

Mme Christine MOUSSET, assistante sociale évalue avec vous votre situation en toute confidentialité, vous oriente et vous accompagne dans les domaines suivants : la gestion budgétaire, la recherche de logement, l'insertion sociale, les relations d'ordre familiale, l'éducation des enfants, l'accès aux droits et à la santé… Elle se déplace à votre domicile ou vous reçoit sur rendez-vous.

Mme Muriel FUZEAU, infirmière-puéricultrice, Madame GRIFFON, sage-femme et le Médecin du service de Protection Maternelle et Infantile vous guident lors de votre grossesse. Elles vous aident à mieux accueillir votre enfant et veillent sur sa santé et son développement. Elles peuvent vous rencontrer à votre domicile ou vous recevoir :

- Aux permanences sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 11h30.
- Aux consultations d'enfants sur rendez-vous :
  - 2ème jeudi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h20
  - 4ème jeudi de 9h00 à 12h00
  - 4ème mercredi de 9h00 à 12h00

Madame POTIER Florane, éducatrice de prévention, propose une permanence éducative le 3ème mercredi du mois.

Madame NOUY Marine, Conseillère en Economie Sociale et Familiale peut aider dans la gestion de votre budget.

Tous ces services sont gratuits, ouverts à tous.

MISSION LOCALE HAUT-BOCAGE

tous les jeunes ont de l'avenir!
mission locale Haut Bocage

POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS sortis du système scolaire

- Construire son projet professionnel
- Se former
- Travailler

Une équipe à votre écoute
Un accueil individualisé

FLASH sur la Garantie Jeunes

Garantie Jeunes

JEUNES DE 16 À 25 ANS
- Ni scolarisés
- Ni en emploi
- Ni en formation
- Sans soutien familial
- Avec des ressources inférieures au plafond RSA
- Motivés et volontaires

L'ACCOMPAGNEMENT
- Un suivi Mission Locale (accompagnement intensif en collectif et en individuel)
- Des immersions en entreprises
- Un accompagnement global (emploi, logement, santé)
- Une allocation en appui de l'accompagnement

L'OBJECTIF
- Entrer dans la vie active
- Accéder à l'autonomie sociale et à un emploi
- Multiplier les situations professionnelles

Contacts :

Siège : Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Etenduère 85500 LES HERBIERS - **02 51 66 81 15**

contact@mlhb.fr - www.missionlocaleduhautbocage.com

Antenne de Montaigu : 74 avenue Villebois Mareuil - **02.51.46.46.10**

Permanences : Pouzauges – St Fulgent – Mortagne – Rocheservière (sur rendez-vous)

Contact : numéro unique 02 51 52 66 74

Le Clic est un service de proximité, autorisé par le Conseil Départemental. Il intervient en faveur des personnes âgées, de leur entourage et des retraités. Il est soutenu financièrement par le Conseil Départemental de la Vendée, les communautés de communes de la Châtaigneraie, de Pouzauges et de Chantonnay ainsi que l'Hôpital des Collines Vendéennes et la CARSAT.

Son équipe médico-sociale vous informe sur les services et mesures qui permettent le soutien à domicile. C'est aussi une instance de coordination gérontologique pour les professionnels de l'aide, du soin, en lien avec les professionnels de santé en libéral, les EHPAD, les MARPA, les hôpitaux, les services du Département. Ils proposent des actions de prévention en partenariat qui s'adressent à un large public dans le cadre du «bien vieillir».

Le jeudi 25 janvier 2018 à 15h à la communauté de communes de Chantonnay, la MSA propose une réunion d'information ouverte à tous les séniors «Comment manger équilibrer en se faisant plaisir ?». Cette première réunion sera suivie de plusieurs rencontres en atelier.

Retrouver les actions collectives de prévention et d'aide aux aidants sur notre site www.clicestvendee.fr

Une formation pour les aidants familiaux en collaboration avec France Alzheimer débutera au Clic à la Châtaigneraie le Lundi 22 janvier 2018.

- ***Permanence à Chantonnay au 28, ter Espace La Fontaine. Le mardi matin à 9h30 sans rendez-vous. Autres jours sur rendez-vous.***
- ***Permanence à Pouzauges au 12, rue du vieux château Pôle associatif intercommunal Le jeudi matin à 9h30 sans rendez-vous. Autres jours sur rendez-vous.***
- ***Accueil à la Châtaigneraie 5, place du Dr Gaborit au pôle santé et sur rendez-vous pour un entretien. Du lundi au Vendredi.***

DON DU SANG

L'association, don du sang, regroupe les 13 communes de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges avec pour chaque commune un ou plusieurs responsables

et a pour but de promouvoir le don du sang et pour ce faire est chargé d'organiser dans le courant de l'année 10 collectes.

CALENDRIER DES COLLECTES ANNÉE 2018

Commune	Dates 2018	Heures
Pouzauges	Vendredi 2 février	15h30 à 19h30
Montournais	Jeudi 8 février	15h30 à 19h30
Le Boupère	Mardi 24 avril	15h30 à 19h30
Saint-Mesmin	Vendredi 4 mai	15h30 à 19h30
Montournais	Vendredi 29 juin	15h30 à 19h30
Pouzauges	Lundi 2 juillet	15h30 à 19h30
Le Boupère	Jeudi 30 août	15h30 à 19h30
Saint-Mesmin	Vendredi 7 septembre	15h30 à 19h30
Pouzauges	Vendredi 2 novembre	15h30 à 19h30
Monsireigne	Lundi 5 novembre	15h30 à 19h30

Nous remercions les municipalités qui mettent à notre disposition les salles communales afin de réussir et d'organiser au mieux nos collectes pour accueillir les donneurs.

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux pour grossir le nombre de dons car beaucoup de malades attendent votre geste généreux.

L'équipe de bénévoles fait le maximum pour vous recevoir dans les meilleures conditions et

dans le respect des règles de sécurité nécessaires pour les donneurs et pour les receveurs.

Donc à bientôt sur une prochaine collecte.

A noter sur vos agendas le congrès départemental du don du sang bénévole qui se tiendra **à POUZAUGES LE 11 MARS 2018** et le calendrier des collectes à venir (ci joint).

Merci à tous les donneurs pour leur fidélité et un merci, également, aux nouveaux donneurs. Nous leurs souhaitons de poursuivre leur geste le plus longtemps possible.

Enfin à vous tous, que vous soyez donneurs de sang ou non, nous vous souhaitons, une bonne et heureuse année 2018.

Vous pouvez obtenir des informations sur le don du sang ou sur les dates et lieux de collectes dans le département, en vous connectant sur le site internet à l'adresse suivante http://www.dondusang.net

Le Président de l'association : Mr LERAY Christian Brenessac, 85700 LA POMMERAIE SUR SEVRE 02.51.92.82.81 - E-mail : chani.leray@hotmail.fr

FNATH

FNATH du canton de Pouzauges, l'Association des Accidentés de la Vie

Depuis 1921, notre association rassemble les accidentés du travail, malades, invalides, handicapés, adultes et enfants… Nous leurs permettons de s'exprimer, de s'unir pour défendre leurs droits et agir pour leur intégration dans la société.

Nous siégeons dans toutes les instances départementales et nationales, dans lesquelles nous représentons les accidentés de la vie, en toute indépendance des pouvoirs.

Présents dans tous les départements pour mener notre action, nous avons l'appui d'un réseau de 83 groupements départementaux et 1 500 sections locales avec un service juridique spécialisé au niveau départemental.

Forts de plus de 100.000 adhérents, 25.000 donateurs, 10.000 bénévoles et professionnels, nous garantissons notre volonté :
- de défendre les accidentés de la vie,
- d'obtenir l'amélioration de leurs droits, mais aussi une place à part entière dans la société,
- d'aboutir à l'égalité des chances pour une pleine citoyenneté de tous.

La FNATH, association des accidentés de la vie en Vendée, c'est :
- 4 000 familles réparties sur tout le département de la Vendée.
- 300 bénévoles au plus près des adhérents.
- 3 juristes à temps plein.
- Une réception quotidienne au bureau de la Roche sur Yon, sauf mardi, vendredi après-midi, samedi et dimanche.
- Des permanences mensuelles sur rendez-vous dans les grandes villes vendéennes.
- Une assistance régulière devant le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité.
- Une représentation régulière devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale…

Une permanence est assurée tous les 1er jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00 à la maison de l'intercommunalité près de l'Echiquier à Pouzauges. Merci de prendre impérativement un RDV au : 02.51.37.06.15.

L'assemblée générale de notre section, ouverte au public, se déroulera le : **Samedi 03 février 2018** à 10h à la salle des fêtes de la Meilleraie-Tillay

Vous y êtes toutes et tous cordialement invités.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter pour Monsireigne vos délégués :
- **Michel Légé**, 83 Rue de Rochereau, 02.51.66.42.26
- **Yves Giraud**, 21 rue du Grand Lay, 02.51.66.49.55
- Raud Claude secrétaire de section et membre du C.A. départemental, 02.51.65.80.39, 06.26.07.27.89
- FNATH Groupement de la Vendée
  101 rue Proudhon 85009 La Roche/Yon
  02.51.37.06.15

La FNATH du canton de Pouzauges, vous souhaite une très bonne année et une très bonne santé pour 2018.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre Association Départementale a pour but :
- DE DEFENDRE LES DROITS des personnes en situation de veuvage,
- DE LES REPRESENTER auprès des Pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable,
- DE LES AIDER dans leurs démarches administratives,

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis.

Des permanences sont assurées sur tous les secteurs de Vendée.

Dans votre commune : Renseignements : Mme Marylise SEGUIN : 02.51.94.45.95

Sur le plan départemental : permanences le lundi de 10h à 17h et le samedi sur rendez-vous.

- Association Départementale des Conjoints Survivants et parents d'orphelins, 15 rue Anatole France, 85000 LA ROCHE SUR YON
  e-mail advc85@sfr.fr - 02.51.37.03.14

Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

ASSOCIATION VALENTIN HAÜY

Avec les aveugles et les malvoyants
39 bis rue de la Marne - BP 639
85016 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX - Tél. 02.51.37.22.22
Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr
Site : http://larochesuryon.avh.asso.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h - Président : Claude GUILBOT

L'OUTIL EN MAIN

Gilles SERIN, 33 route de Linaudière - 85700 POUZAUGES - oem.paysdepouzauges@gmail.com

Notre association permet aux enfants de 9 à 14 ans de découvrir les métiers de l'artisanat dans de vrais ateliers, encadrer par des professionnels retraités, le mercredi après-midi de 14h à 17h, ZA des Lilas à Pouzauges.

Inscription à partir du 1er avril auprès de la Communauté de Communes, Secteur Jeunesse.

SIAP DE ROCHEREAU

2017 année exceptionnelle pour l'eau potable

L'hiver et le printemps particulièrement sec de cette année, n'ont pas permis de remplir convenablement tous les barrages et nappes phréatiques de la Vendée.

Aussi VENDÉE EAU a dû prendre des mesures exceptionnelles pour subvenir aux besoins d'eau potable de l'ensemble des Vendéens (transfert d'eau de l'est vendéen vers la côte, remplissage du barrage de la Vouraie à partir de l'Angle Guignard au printemps, transfert d'eau de la Loire vers la Bultière...).

Jusqu'à début décembre, la situation était très tendue (niveau des barrages au plus bas jamais enregistré à cette date). La pluie de ces dernières semaines a permis de remonter certains barrages mais le déficit pluviométrique est toujours là et il faudra un hiver particulièrement pluvieux pour revenir à la normale.

La forte chaleur et le déficit des puits et nappes a eu pour conséquence d'établir un record de mise en distribution d'eau potable par Vendée Eau soit près de 40 millions de m³ (+3 millions par rapport aux dernières années).

Suite à la loi NOTRE, le service de l'eau potable vendéen a dû modifier son organisation :

- Disparition des Syndicats d'eau (en charge de la production : usine eau potable)
- Vendée Eau (Structure Départementale) qui était en charge uniquement de la distribution, prend donc la compétence production et maîtrise ainsi toute l'activité eau potable.
- L'échelon local disparaît donc... aussi Vendée Eau a décidé de créer dans chaque bassin versan un comité local de l'eau avec des représentants des communes pour avis consultatifs (pas de budget).

L'an passé j'évoquais le projet mare de la Roche-Batiot, celui-ci est toujours d'actualité, mais repoussé à 2018.

Joël CHATEIGNER

LABORATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ALIMENTATION DE LA VENDÉE

Le Département de la Vendée met à disposition des collectivités, des autorités sanitaires, des professionnels et des particuliers, un laboratoire d'analyse indépendant, polyvalent et performant, à proximité des Vendéens : **le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation**. Reconnu et fort de son expérience, il est le seul laboratoire du département agréé par le Ministère en charge de la santé pour le contrôle sanitaire des eaux.

L'utilisation de l'eau de puits et destinée à la consommation humaine, est encadrée par un règlement sanitaire qui nécessite, en application du code de la santé publique, une déclaration en mairie accompagnée d'une analyse de la qualité de l'eau (de type P1).

Dans ce contexte, et afin de mettre son expertise technique au service de la santé publique des Vendéens, le Laboratoire de l'Environnement et l'Alimentation de la Vendée a mis en place des conditions tarifaires avantageuses, pour favoriser la bonne utilisation des eaux prélevées dans le milieu naturel, en garantissant leur qualité.

Selon la date à laquelle les prélèvements seront déposés au laboratoire, voici l'offre tarifaire 2017 :

Analyse de type A_AP1 (frais de dossier inclus)	**Tarif HT (€)**	**Tarif TTC (€)**
Période blanche (mars et octobre 2017)	52.53	63.04
Période rouge (hors période blanche)	72.45	86.94

Les flacons de prélèvement sont fournis par le laboratoire, et afin de faciliter l'accès aux analyses sur l'ensemble du département, ils seront également disponibles dans les mairies citées ci-dessous. Une permanence de collecte sera assurée par un agent du laboratoire aux dates et heures mentionnées :
- Parking de la mairie de Challans (collecte le 10 octobre 2017 de 11h30 à 12h30),
- Parking de la mairie des Herbiers (collecte le 12 octobre 2017 de 11h30 à 12h30),
- Parking de la mairie de Fontenay-le-Comte (collecte le 19 octobre 2017 de 11h30 à 12h30),
- Parking de la mairie d'Olonne sur mer (collecte le 26 octobre 2017 de de 11h30 à 12h30).

En tant qu'interlocuteur de proximité et acteur des politiques territoriales du Département, il nous parait important de vous associer à notre démarche, et de vous laisser le soin de communiquer sur le sujet, auprès de vos concitoyens, si vous le jugez opportun.

Vous trouverez en pièce jointe, un dépliant informatif sur les analyses d'eau de puits.

Si vous êtes intéressés, et que vous souhaitez en mettre à disposition en mairie, nous vous proposons de vous en faire parvenir sur simple demande. Ces supports existent également en mode dématérialisés sur le site du LEAV.

Toute l'équipe du Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée reste à votre disposition pour vous apporter conseil et assistance.

Olivier PARPAILLON
Pôle Territoire et Collectivités / Direction du Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation
Coordinateur Relations clientèle
02 51 24 51 51 - labo.contact@vendee.fr

SCOM

Toujours plus de tri dans les déchèteries

Le service de collecte des déchets ménagers ne se limite pas au passage du camion de collecte des bacs à ordures ménagères et des sacs jaunes. Il y a aussi, la collecte du verre, du papier, des textiles… et les déchèteries.

Créées il y a une vingtaine d'années pour supprimer les décharges sauvages, les déchèteries ont considérablement évolué pour permettre de valoriser toujours plus de matériaux.

C'est même devenu le service qui collecte le plus de déchets en tonnage.

Les déchèteries du SCOM en quelques chiffres :

- **232 kg par habitant et par an**, soit plus de la moitié du tonnage global collecté par le SCOM,
- **25 % du budget de fonctionnement** (transport et traitement des déchets compris),
- **80% de déchets valorisés** (restent 20 % de déchets ultimes à enfouir).

Afin de réduire toujours plus l'enfouissement et augmenter la valorisation, de nouvelles filières de tri se mettent en place (exemple : polystyrène et placo-plâtre récemment).

Malgré tout, de nombreux déchets valorisables finissent encore dans la benne «déchets ultimes».

Alors, avant de déposer, n'hésitez pas à vous rapprocher des agents de déchèteries qui sont là pour vous conseiller.

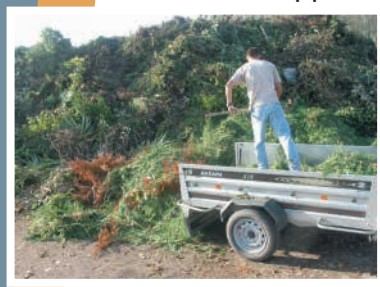

Faire de ses déchets végétaux une ressource

En déchèterie, les déchets végétaux appelés également «déchets verts» représentent actuellement 83 kg par habitant et par an sur le SCOM*. Même si c'est moins que la moyenne départementale, cela reste énorme.

Pourtant, la majorité des déchets verts pourraient être valorisés à domicile. Ce qui éviterait l'émission de CO2 (gaz à effet de serre) généré par les nombreux déplacements en déchèterie, puis leur évacuation en camion.

Pour cela, il existe des solutions simples telles que la tonte de la pelouse en mulching, le paillage, le broyage à domicile, le compostage…

Le SCOM propose régulièrement des stages pratiques pour apprendre à valoriser soi-même ses déchets verts.

PLUS D'INFORMATIONS SUR :
www.scom85.fr

** Le SCOM Est Vendéen est le syndicat public de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de Communes du Pays de Chantonnay, du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de St Fulgent-lesEssarts (seulement pour les communes de Essarts-en-Bocage et de la Merlatière).*

NovaliSs et Horizon Emploi : le rapprochement de 3 territoires

Depuis un an, NovaliSs et Horizon Emploi ont travaillé au projet de rapprochement de leurs structures. Une union qui va se concrétiser, dès le 1er janvier prochain, avec la création d'une seule association. L'objectif : le développement de l'emploi solidaire sur le pays des Herbiers, de Mortagne sur Sèvre et de Pouzauges.

Horizon Emploi devient NovaliSs

Validé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre dernier, Horizon Emploi et NovaliSs deviendront une seule association dès le 1er janvier 2018.
Depuis un an, les deux équipes ont appris à se connaître et à harmoniser leurs pratiques.
Cette nouvelle étape concrétise l'objectif initial du projet : le développement de l'emploi solidaire sur les pays des Herbiers, de Mortagne sur Sèvre et de Pouzauges.
Regroupée sous le seul nom de NovaliSs, l'association continuera, comme c'est déjà le cas, à vous accueillir aux Herbiers, à Pouzauges et à la permanence hebdomadaire de Mortagne sur Sèvre.

Vous recherchez un emploi ?

NovaliSs recrute :

- en vous proposant des missions de travail auprès des professionnels et des particuliers en lien avec vos expériences et votre projet,
- en mettant en adéquation votre savoir-faire avec le marché du travail,
- en développant vos compétences pour élargir vos recherches d'emploi vers d'autres secteurs d'activité,
- en vous accompagnant dans votre recherche d'emploi.

Suivez-nous sur Facebook

Les représentants NovaliSs sur votre commune de Monsireigne :

Michel GABORIT
Anne GODREAU

NovaliSs et Horizon Emploi en quelques chiffres...

- **Plus de 350 salariés accompagnés**
- **38 postes en équivalents temps plein**
- **Un chiffre d'affaires de plus d'1 million d'euros**

PROFESSIONNELS
Vous recherchez du personnel (surcroît d'activité, absence, recrutement...) ? NovaliSs peut répondre à votre demande.

PARTICULIERS
Vous avez besoin d'aide ? Ayez le réflexe NovaliSs.

NovaliSs à votre écoute...

Siège social
6 rue des Arts
85500 LES HERBIERS

Antenne
12 rue du Vieux Château
85700 POUZAUGES

Permanence
Centre Petite Enfance - Av. Madeleines
85290 MORTAGNE s/ Sèvre

Tél : 02.51.67.05.56
www.novaliss.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Du 26 au 29 octobre dernier, un groupe d'environs 55 personnes du Pays de Pouzauges est partie en bus et en véhicules particuliers pour un week-end en familles à Puertollano.

Les participants à ce petit séjour ont fait un petit passage par Madrid et à Tolède avant de découvrir notre ville jumelle.

Le samedi après-midi les habitants de Puertollano ont bien apprécié l'exposition de photographies de l'association «vue du ciel» et les portraits de Zoé Ferret. A la suite de cette exposition, les enfants, les adultes et les anciens ont partagé un très bon moment en observant le ciel dans les jardins du centre ville.

Le dimanche matin, les deux Comités (Puertollano et Pays de Pouzauges) ont signé à nouveau la charte de jumelage pour renouveller notre engagement commun de fraternité.

Pour clôturer cette célébration du 30ème anniversaire, les jeunes de la troupe de théâtre de La Folie ont montré leurs talents dans une représentation en français et en espagnol.

Ce fut un week-end avec une grande participation de jeunes et l'échange fut une réussite à tous les niveaux : linguistique, culturel et humain.

AMAD

Le Service de Soins A Domicile (SSIAD) intervient sur prescription médicale (Prise en charge par la sécurité sociale). Les aides-soignantes assurent les soins d'hygiène et de confort au domicile.

Les missions sont :
- Permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus, ou handicapées de moins de 60 ans, de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie
- Aider à mieux vivre au quotidien la dépendance, apporter soutien et conseil aux familles (alimentation, aide à la mobilisation…)
- Faciliter le retour après une hospitalisation ou éviter, si possible, un séjour à l'hôpital
- Réaliser des soins d'accompagnement de fin de vie.

L'AMAD travaille en collaboration avec tous les autres professionnels de santé qui peuvent intervenir au domicile : aides à domicile, infirmiers libéraux, centres de soins, médecin traitant, HAD….

«Professionnalisme et accompagnement personnalisé sont les valeurs du service de soins»

L'AMAD intervient sur 13 communes : Réaumur, Chavagnes-les-Redoux, Monsireigne, La Meilleraie Tillay, le Boupère, La Flocellière, Saint Michel Mont Mercure, Saint Mars la Réorthe, Les Chatelliers Chateaumur, La Pommeraie sur Sèvre, Saint Mesmin, Montournais et Pouzauges. La capacité est de 40 places pour les personnes âgées. L'équipe est composée d'une infirmière coordinatrice et de 12 aides-soignantes.

Pour nous contacter : Mme BLOUIN-Infirmière Coordinatrice
13 rue du vieux Château - 85700 Pouzauges - 02.51.57.19.86
amad3ch-idecpouzauges@orange.fr

RÉTROSPECTIVE 2017

Janvier – Le 20, le Vendée Globe est remporté par Armel Le Cléac'h en 74 jours 3 h 35 mn. Second : Alex Thomsom : 74 j 19 h 35 mn. Le record de François Gabard en 2013 : 78 j 2 h 16 min est de nouveau battu. Pour rappel, Titouan Lamazou, le 1er vainqueur 1990 était de 109j 8 h 47 min en 1990. Vœux de la municipalité le 20 : l'occasion de présenter les projets 2017. Donald Trump devient officiellement le 45ème président des Etats-Unis. Assainissement collectif : la construction de trois bacs à roseaux commence … Succès des Feux de l'Hiver le 21. L'hiver est bien installé depuis le 10 : froid et sec. En cette fin de mois, rebondissement dans l'élection présidentielle : François Fillon est empêtré dans une affaire d'emplois présumés fictifs. Le 29, Benoît Hamon sort vainqueur de la primaire de la gauche avec 50% des voix face à Manuel Valls. La France remporte 33 à 26, pour la 6ème fois, la coupe du monde de Handball face à la Norvège.

Févier – Le 2, l'affaire Théo. La mise en examen de quatre policiers à Aulnay-sous-Bois qui auraient agressé le jeune Théo. Cette affaire met le feu aux banlieues. Election présidentielle : en ce début de mois, dans une affaire d'emploi, François Fillon, candidat de la Droite et du Centre, est dans la tourmente. Le 12, c'est officiel : le Tour de France cycliste partira de Vendée en 2018. Football : le dimanche 26, dernières rencontres de la JFPM et le Boupère avant la fusion des deux clubs en juin prochain. L'affaire Troadec (parfois appelée affaire d'Orvault) concerne la disparition des quatre membres de la famille Troadec, à Orvault, près de Nantes. Suite à une alerte pour disparition inquiétante émise le 23 février 2017, le 6 mars, l'ex-beau-frère du père de la famille, avoue le quadruple meurtre. L'affaire Fillon occupe les médias tout le mois.

Mars – En ce début de mois, la pluie arrive enfin. On craignait pour les réserves d'eau durant l'été. Joueur de football vedette de son époque, Raymond Kopa (1931-2017) décède le 3. Affaire Fillon : le 13, c'est officiel, il maintient sa candidature. Le 11, Sébastien Destremau termine son Vendée Globe en 124 jours soit 50 de plus que le vainqueur Armel Le Cléac'h. Il est le dernier, 18ème sur les 29 partants ! La psychose des attentats se poursuit : Orly à Paris, Londres. La campagne des présidentielles se poursuit sur fond des «affaires». Ils sont finalement 11 à se présenter dont 2 femmes. Animation Petite Enfance le 25 : petite déception vue le nombre d'enfants participants : seulement 15. Le 29, le Royaume-Uni lance sa sortie de l'Union Européenne : le Brexit.

Avril – Le circuit cycliste de la Sarthe traverse la commune dans une étape : Pouzauges-Pouzauges. La campagne pour les présidentielles bat son plein. A la mi-avril, toujours beaucoup d'incertitudes. Qui sera au 2ème tour ? Quatre candidats sont au coude-à-coude ! Le 15, le Foyer des Jeunes organise une soirée disco ; le 16, chasse aux œufs avec le Comité de Fêtes. Le 23, 1er tour de l'élection présidentielle : Pour Monsireigne (entre parenthèses les résultats nationaux). Inscrits : 669 ; Abstentions: 73 soit 10,91%, Votants : 596 soit 89,09% (78 à 81%) ; Blancs : 15 soit 2.52% ; Nuls : 8 soit 1,34% ; Exprimés 573 soit 96,14%. Les principaux candidats ont obtenu : M. Le PEN : 145 soit 25,31% (22,61%) ; F. FILLON: 136 soit 23,73% (19,86%) ; E. MACRON : 115 soit 20,07% (23,40%) ; J.L. MELENCHON : 81 soit 14,14% (18,84%). E. Macron et M. Le Pen sont au 2ème tour.

Mai – 2ème tour de l'élection présidentielle le 7 : votants : 566 soit 84,6% (74,6% en France) ; exprimés : 511 soit 90,3% (88,52% en France) ; MACRON: 335 voix soit 65,6% (66,1% en France) ; Le PEN: 176 voix soit 34,4% (33,9% en France). Emmanuel Macron est notre nouveau président pour 5 ans : un président ni de Droite ni de Gauche (une première depuis plus de 30 ans !). Le 14, il succède officiellement à F. Hollande. Le 15, Edouard Philippe est nommé 1er ministre. Le 22, nouvel attentat à Manchester (Angleterre) qui fait 22 morts et 116 blessés. Le 18, V. Besse, la députée de notre circonscription, annonce qu'elle ne se représentera pas pour cause de cumul de mandat (elle est maire des Herbiers et présidente de la Comcom).

Juin – Nouvel attentat à Londres le 3 : l'attaque a fait 7 morts (dont un Français) et une cinquantaine de blessés (dont quelques Français) : nos drapeaux sont en berne. Dernière AG du club de football : la JFPM le 9. Pour rappel, le club de Monsireigne : l'ESM a fusionné avec la Jeune France St-Prouant en sept. 2009. A compter de sept. 2017, la JFPM fusionne avec le RSB du Boupère pour donner le BMP (Boupère-Monsireigne-Prouant). Le 30, décès de Simone Veil. Déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans, elle en est rescapée. Elle fait adopter la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Juillet – Le tour de France cycliste se termine, pour la 4ème fois, par la victoire de C. Froome. Deux Français : W. Barguil (maillot à pois) et R. Bardet (3ème) se font remarquer. La comédienne, chanteuse, actrice Jeanne Moreau est morte le 31 à l'âge de 89 ans.

Août – Le 3, football : transfert record du Brésilien Neymar de Barcelone vers Paris : 222 millions d'euros ! A titre de comparaison, Zidane avait été transféré pour 73,5 millions en 2001 ! Le 17, 26 Français ont été touchés, dont 11 gravement, dans l'attaque au fourgon qui a fait au moins 13 morts et une centaine de blessés à Barcelone.

Septembre – Le 6, l'île Saint-Martin, après celle de Saint-Barthélemy, a été directement touchée par l'ouragan Irma, l'un des plus puissants jamais enregistrés dans l'Atlantique Nord (classé 5), et le plus long (plus de 33 heures) jamais documenté dans le monde. La vitesse du vent a par moment dépassé 300km/h. Le 9, à Monsireigne, 5 rassemblements de quartiers : Le Petit-Clou ; le Haut du bourg, la Louraie, Le Cormier et le Petit Tillay ! Aménagement de sécurité dans la traversée du Petit Clou.

Octobre – Référendum sur l'indépendance de la Catalogne en Espagne le 2 octobre. Fusillade à l'arme automatique à Las Vegas qui fait 59 morts et 525 blessés. Le 16, dans l'après-midi, un ciel jaunâtre et apocalyptique recouvre l'Ouest de la France conséquence du cyclone Ophélia qui remonte vers l'Irlande.

Novembre – Le chantier d'assainissement collectif avec trois bacs à roseaux notamment, se termine.

Décembre – Le 5, décès de l'écrivain, journaliste et membre de l'académie française Jean d'Ormesson né en 1925. Le 6, la France apprend la mort d'un monstre sacré de la chanson française : Johnny Hallyday. Les animations à l'occasion du téléthon, connaissent leur habituel succès (13ème édition à la ferme des Vallées). Le 11, décès de F.-R. Hutin, PDG du journal Ouest-France. Le 17, les handballeuses françaises sont devenues championnes du monde en battant 23-21 les Norvégiennes. Le navigateur François Gabart (Macif) a réalisé dimanche le tour du monde en solitaire en pulvérisant le temps record en 42 j., 16h40 min., 35 sec., soit 6 jours et 10 heures de mieux que le précédent record de Thomas Coville en 49 j et 3 h.

Agenda

JANVIER

SAMEDI 6
- **Concours de Belote** des Anciens Combattants

JEUDI 11
- **Galette des Rois** du Club du Temps Libre

VENDREDI 19
- **Vœux de la municipalité**

SAMEDI 27
- **Choucroute à domicile** Société de Chasse

FÉVRIER

JEUDI 1ER
- **Assemblée Générale et Repas animé** du Club du Temps Libre

VENDREDI 9
- **Assemblée Générale** des Anciens Combattants

SAMEDI 17
- **Soirée Cabaret avec le Magicien Dalpaz** organisée par l'école

VENDREDI 23
- **Concours de Belote** du Relais Paroissial

MARS

SAMEDI 10
- **Concours de Belote** du Club du Temps Libre

DIMANCHE 18
- **Vente croissants, pains au chocolat** par le Foyer des Jeunes

AVRIL

DIMANCHE 1ER
- **Chasse aux Oeufs** organisée par le Comité des Fêtes

SAMEDI 7
- **75ème Anniversaire de l'École Abbé Billaud**
- **Pêche à la Truite** organisée par ECR TEAM

MAI

MARDI 8 MAI
- **Cérémonie commémorative de l'Armistice 39/45**

JUIN

VENDREDI 15
- **Fête de la Musique** organisée par le Comité des Fêtes

VENDREDI 29
- **Kermesse École Abbé Billaud**

JUILLET

DIMANCHE 8
La fête d'été du Bois-Tiffrais sur le thème de la musique

SEPTEMBRE

SAMEDI 1ER
Banquet Sirènémontain organisé par le Comité des Fêtes

NOVEMBRE

LUNDI 5
- **Don du Sang**

DIMANCHE 11
- **Cérémonie Commémorative de la fin de la guerre 14-18**

DIMANCHE 18
- **Concours de Belote** du Secours Catholique

DÉCEMBRE

VENDREDI 7 ET SAMEDI 8
- **Téléthon**

DIMANCHE 16
- **Arbre de Noël** de l'École Abbé Billaud

«Les fleurs ne sont pas indispensables à la vie mais, comme les musées, heureusement qu'elles existent. Elles nous permettent d'agrémenter notre cadre de vie, à Monsireigne comme ailleurs !

Merci à Gabriel SENGES, Yvonne BRAUD, Vincent MEUNIER, Christelle CAIGNON et Nadine GAUVRIT pour leurs superbes clichés.»

LES 10 RÈGLES D'OR DU BON SIRÉNÉMONTAIN

Vivre ensemble dans le respect des autres est une condition essentielle au bon fonctionnement de tout collectif et donc d'une commune comme la nôtre. Certaines règles ont besoin d'être rappelées … car elles ne sont pas toujours mises en œuvre ! Cette liste n'est évidemment pas exhaustive…

1 - JE RESPECTE LES LIMITATIONS DE VITESSE

Sur les voies communales et départementales, lors de la traversée de bourgs, pensez que la vie d'autrui prime sur toutes mes excuses pour aller trop vite en voiture ou tout autre véhicule…

2 - JE NE STATIONNE PAS MON VÉHICULE SUR LES TROTTOIRS

Ils sont destinés aux piétons. J'utilise en priorité les parkings publics ou à défaut, la voie.

3 - JE TRIE CORRECTEMENT MES DÉCHETS

Je ne dépose aucun déchet au sol, près des containers. Je viens chercher les sacs jaunes en mairie et je prends une carte d'accès (gratuite) aux déchetteries (La Flocellière, Chantonnay) à la Communauté de Communes. J'emporte une pièce d'identité. Je ne jette pas mes vêtements mais les dépose dans la borne de collecte près du cimetière.

4 - JE DEMANDE UNE AUTORISATION EN MAIRIE AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX

Pour construire, agrandir, rénover, un permis ou une déclaration est le plus souvent nécessaire. Je respecte le contenu de l'arrêté qui m'a été délivré. Je n'empiète pas sur le domaine public sans y être autorisé.

5 - J'ENTRETIENS MA PROPRIÉTÉ ET SES ABORDS

Je taille la végétation qui excède les limites de ma propriété. Je nettoie aussi le trottoir devant chez moi ou la bande gravillonnée/enherbée entre ma clôture et la voie publique sans tout attendre de la collectivité… Je débroussaille et entretiens mon terrain pour prévenir les risques d'incendie ou la présence de nuisibles.

6 - JE SUIS RESPONSABLE DE MES ANIMAUX

Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public. Je ne l'emmène pas au parc ou dans un espace public interdit aux animaux. J'utilise un collier anti-aboiement s'il hurle en mon absence. Je prends mes dispositions afin qu'il ne morde pas un piéton ou un cycliste !

7 - JE N'UTILISE PAS MA TONDEUSE OU MA PERCEUSE N'IMPORTE QUAND

Les travaux bruyants sont autorisés les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h.
Ces horaires ne s'adressent pas aux professionnels.
Je préviens mon voisin (ou mieux je l'invite !) si je prévois une fête exceptionnelle susceptible d'être bruyante.

8 - JE PRIVILÉGIE LE DIALOGUE AVEC MON VOISIN

Si je ressens une gêne liée à son activité, je vais lui parler avec amabilité. Je cherche une solution avec lui avant de me plaindre en mairie ou à la gendarmerie.
Je l'informe lorsque je pars en vacances (La vigilance du voisinage réduit les risques de cambriolage).
Je prends des nouvelles de mon voisin âgé ou en situation de fragilité lors des périodes de canicule ou d'intempéries.

9 - JE SUIS COURTOIS LORSQUE JE RENTRE DANS UN ESPACE PUBLIC

Je dis «Bonjour», «S'il vous plait», «Merci» et «Au revoir» à mes concitoyens, aux agents municipaux, aux bénévoles, aux élus que je rencontre en mairie, à l'agence postale, la salle des fêtes, la bibliothèque ou dans la rue … Je respecte le domaine public et le travail de la collectivité. Je signale en mairie toute dégradation ou situation anormale que je pourrais constater.

10 - BONUS : JE M'ENGAGE DANS UNE ASSOCIATION OU POUR UNE CAUSE COLLECTIVE

Je n'attends pas tout des autres. Je cherche à comprendre et me rendre utile plutôt que de critiquer. Je participe aux manifestations organisées et donne un peu de mon temps pour faire vivre ma commune.

CENTRE BOURG

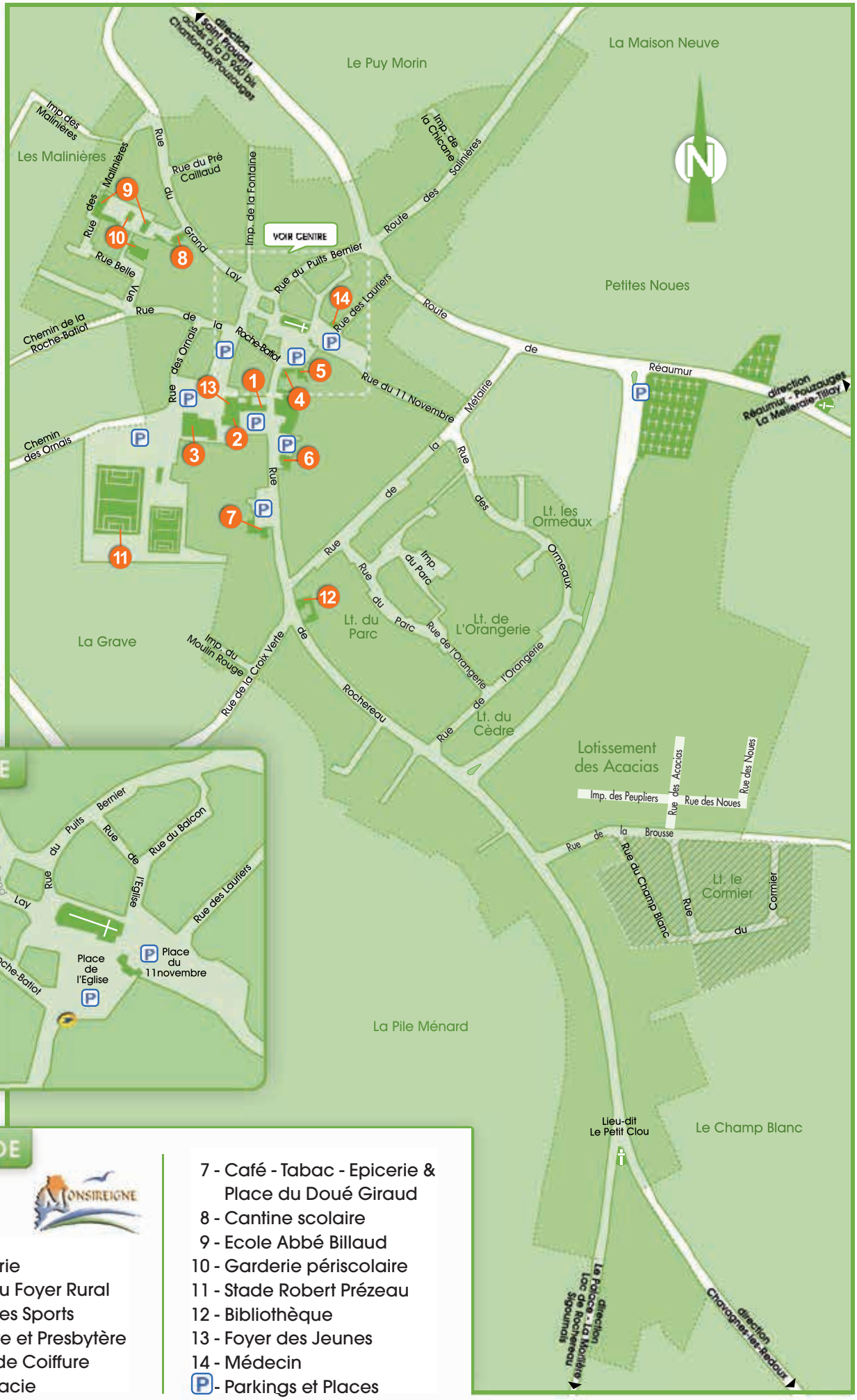

Bureaux de l'école

Bébés lecteurs à Noël

Bibliothèque septembre 2017 bénévoles

Bureau du volley-ball

Anciens Combattants. AG

Chasse aux oeufs Comité des Fêtes 2017

Chasse. pêche à la truite 25 mars 2017

Petite Enfance 2017

Rendez-vous en terrain connu
Visite Gaec Les Chateigner
avec l'office du tourisme

Téléthon avec les bénévoles et représentants d'associations

Plantation de l'arbre avec les enfants nés en 2016

Visite bacs à roseaux octobre avec les CM de l'école

Hallween au centre de loisirs